



Nations Unies

Rapport du Comité des conférences pour 2010

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-cinquième session
Supplément n° 32

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-cinquième session
Supplément n° 32

Rapport du Comité des conférences pour 2010



Nations Unies • New York, 2010

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation	1
A. Composition	1
B. Bureau	1
C. Organisation des travaux	1
D. Programme de travail	2
E. Participation d'observateurs	2
II. Calendrier des conférences et réunions	3
A. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale	3
B. Conclusions et recommandations	3
C. Adoption du projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2011 et questions connexes	3
D. Dérogations au programme prévu pour 2010 et questions connexes	4
III. Gestion des réunions : utilisation des services et installations de conférence	6
A. Utilisation des services et installations de conférence : statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies, consultations avec des organes à propos de l'utilisation des ressources affectées aux services de conférence mis à leur disposition et lettres adressées à ces organes	6
B. Prestation de services d'interprétation aux réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins »	7
C. Prestation de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres	7
D. Utilisation des services de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi	7
E. Utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique	8
IV. Incidence de l'exécution échelonnée du plan-cadre d'équipement (stratégie IV) sur les réunions devant se tenir au Siège	9
V. Gestion intégrée à l'échelle mondiale	11
VI. Questions liées à la documentation et à la publication des documents	14
VII. Questions relatives à la traduction et à l'interprétation	16

Annexes

I.	Projet de résolution	22
II.	Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2011	31
A.	Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2011	33
B.	Organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session.	62
C.	Projet de calendrier révisé des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies (2011).	63

Chapitre I

Questions d'organisation

A. Composition

1. Dans sa résolution 43/222 B, l'Assemblée générale a décidé de garder le Comité des conférences comme organe subsidiaire permanent. En application des dispositions de cette résolution, le Comité était composé en 2010 des États Membres suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Japon, Kenya, Malaisie, Mexique, Mozambique, Nigéria, Panama, Philippines, République arabe syrienne, Tunisie et Venezuela (République bolivarienne du)¹.

B. Bureau

2. À sa session d'organisation de 2010 (504^e séance), le 30 mars 2010, le Comité a élu à son bureau pour 2010 les personnes suivantes :

Présidente :

Claudia **Corti** (Argentine)

Vice-Présidents :

Jun **Yamada** (Japon)

George Morara **Orina** (Kenya)

Rapporteuse :

Barbara **Kaudel** (Autriche)

3. À la même session, le Comité a décidé en principe que la Présidente procéderait à des consultations informelles en vue de déterminer la composition de son bureau en 2011, et que la Présidente et les membres du Bureau sortants assumeraient leurs fonctions jusqu'à l'élection du Bureau pour 2011.

C. Organisation des travaux

4. À la même session d'organisation, le Comité est convenu d'observer les directives adoptées en 1994 et 1995 concernant l'examen des dérogations au calendrier des conférences approuvé présentées entre les sessions, et de se réunir, s'il y a lieu, pour examiner les propositions ayant des incidences sur le calendrier des conférences et des réunions lors des sessions de l'Assemblée générale.

5. À la même séance, la Présidente a proposé qu'une séance supplémentaire soit organisée afin que le Comité examine le projet de cadre stratégique pour la période 2012-2013, en sa qualité d'organe de contrôle pour le programme 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) [A/65/6 (Prog. 1)]. Le Comité a examiné le projet de cadre stratégique à sa 505^e séance, le 28 avril 2010. Les recommandations qu'il a formulées ont été transmises dans une lettre datée du 13 mai 2010, adressée au Président du Comité du

¹ Restent à désigner un vice-président et un membre provenant des États d'Europe orientale (voir A/65/107 et A/AC.172/2010/INF/1).

programme et de la coordination par la Présidente du Comité des conférences, et figurent dans la note du Secrétariat sur le projet de cadre stratégique pour la période 2012-2013 : examen du deuxième volet (plan-programme biennal) par les organes sectoriels, techniques et régionaux (voir les annexes I et II du document paru sous la cote E/AC.51/2010/CRP.1).

6. Le Comité a tenu sa session de fond du 30 août au 3 septembre 2010 (506^e à 509^e séances).

7. À la session d'organisation, le 30 mars, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences s'est adressé au Comité. À la séance du 28 avril 2010, il a présenté le projet de cadre stratégique [A/65/6 (Prog. 1)]. À la séance d'ouverture de la session de fond, le 30 août, il a présenté le rapport du Secrétaire général concernant le plan des conférences (A/65/122). Les représentants de l'Autriche, de la Fédération de Russie et du Mexique ont prononcé des déclarations.

D. Programme de travail

8. À sa session d'organisation de 2009 (497^e séance), le 7 avril 2009, le Comité a prié le Secrétariat de lui présenter, à sa session d'organisation de 2010, le projet d'ordre du jour de 2010. À sa session d'organisation pour 2010, le Comité a adopté l'ordre du jour (A/AC.172/2010/L.1) et prié le Secrétariat de lui présenter, à sa session d'organisation de 2011, un projet d'ordre du jour pour 2011.

E. Participation d'observateurs

9. Sept États Membres et une organisation intergouvernementale ont été représentés en qualité d'observateurs aux sessions d'organisation et de fond du Comité : l'Arabie saoudite, le Bangladesh, Cuba, l'Égypte, le Portugal, la République islamique d'Iran, le Sénégal et l'Organisation internationale de la Francophonie.

Chapitre II

Calendrier des conférences et réunions

A. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

10. À sa 506^e séance, le 30 août 2010, le Comité des conférences a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/65/122, sect. II.A.I, et annexe I) contenant des demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, par laquelle celle-ci avait décidé qu'aucun de ses organes subsidiaires ne pouvait se réunir au Siège de l'ONU pendant la partie principale d'une session ordinaire si ce n'était avec son assentiment exprès.

B. Conclusions et recommandations

11. Le Comité des conférences a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes ci-après à se réunir à New York pendant la partie principale de sa soixante-cinquième session, étant entendu que toutes ces réunions se verraient allouer des services de conférence, sous réserve de leur disponibilité, de manière à ce que les travaux de l'Assemblée et de ses grandes commissions ne s'en trouvent pas entravés :

- a) Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
- b) Comité des relations avec le pays hôte;
- c) Commission du désarmement;
- d) Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit;
- e) Cour pénale internationale : Assemblée des États parties au Statut de Rome;
- f) Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

C. Adoption du projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2011 et questions connexes

Introduction et généralités

12. À sa 506^e séance, le 30 août 2010, le Comité des conférences a étudié le projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2011 (A/AC.172/2010/L.2) et examiné les sections pertinentes du rapport du Secrétaire général sur le Plan des conférences (A/65/122, par. 6 à 8, et annexe II). L'une des conditions préalables essentielles que le Département de l'information doit respecter pour s'acquitter de son mandat est la précision des dates, de la durée et des modalités relatives aux besoins des conférences et réunions prévues en termes de services de séance et de documentation, afin que l'état requis des incidences sur les services de conférence et tout autre état des incidences sur le budget-programme

puissent être présentés aux États Membres pour examen. Le Président de l'Assemblée générale ayant chargé un facilitateur de régler la question des mandats contradictoires des réunions de haut niveau durant l'ouverture de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, on a fait valoir que, s'agissant de la soixante-sixième session, trois mandats contradictoires avaient déjà été identifiés dans le projet révisé de calendrier des conférences et réunions pour 2011. Le Département poursuivrait la pratique consistant à inclure dans le calendrier les conférences ou les réunions en question sur la base du mandat qui leur est assigné, et à préciser ensuite l'état y relatif des incidences sur les services de conférence, et l'état des incidences sur le budget-programme, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale.

Examen de la question

13. On a souligné que la prudence était de mise au moment de déterminer la durée des conférences et des sessions, de nombreuses délégations étant soumises à des contraintes financières. Le Comité a pris note avec satisfaction des propositions relatives au calendrier des reprises de la session de la Cinquième Commission mais s'est dit déçu que les options envisagées ne prévoient pas la modification de la programmation des réunions du Comité du programme et de la coordination ou de l'ouverture de la session de fond du Conseil économique et social. Il fallait que les améliorations se poursuivent au Secrétariat quant au respect des délais de présentation des documents, mais les États Membres devaient aussi être disposés à atteindre les objectifs convenus.

D. Dérogations au programme prévu pour 2010 et questions connexes

Introduction et généralités

14. Dans sa résolution 64/230, l'Assemblée générale a approuvé le projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2010-2011, tel que présenté par le Comité des conférences, et a autorisé ce dernier à y apporter tous aménagements que dicteraient les mesures et décisions qu'elle aurait prises à sa soixante-quatrième session. Le calendrier a été publié sous la cote A/AC.172/2010/2 et Add.1.

15. À sa 373^e séance, tenue le 26 août 1994, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions seraient désormais examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

16. À sa 379^e séance, tenue le 23 mars 1995, le Comité était convenu que le Secrétariat pourrait, en consultation avec le Bureau du Comité, prendre une décision sur les modifications proposées au calendrier n'ayant pas d'incidence sur le budget-programme.

17. À sa session de fond de 1995, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions et qui viseraient à changer le lieu d'une réunion seraient renvoyées aux membres pour approbation. Les demandes de dérogation concernant d'autres types de modification seraient, comme le Comité

en avait décidé à sa session de fond de 1994, examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

18. Le Comité des conférences a approuvé les demandes reçues en 2010 de la Commission du développement social et du Comité des organisations non gouvernementales, qui devaient tenir une séance supplémentaire à la fin de leur session, et du Comité consultatif pour les questions de désarmement, qui avait exprimé le souhait de se réunir non pas à New York mais plutôt à Genève. En outre, il a pris note de la demande formulée par la Cinquième Commission à la deuxième partie de la reprise de la session tendant à tenir une séance supplémentaire.

Chapitre III

Gestion des réunions : utilisation des services et installations de conférence

A. Utilisation des services et installations de conférence : statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies, consultations avec des organes à propos de l'utilisation des ressources affectées aux services de conférence mis à leur disposition et lettres adressées à ces organes

Introduction et généralités

19. À sa 506^e séance, tenue le 30 août 2010, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences dans laquelle figuraient des statistiques relatives à l'utilisation prévue et effective des ressources affectées aux services de conférence mis à la disposition d'un échantillon d'organes qui s'étaient réunis en 2009 à New York, Genève, Vienne et Nairobi (voir A/65/122, par. 10 à 13 et annexe III).

20. Le taux global d'utilisation pour 2009 s'était établi à 86 % pour ces quatre centres de conférence (2008 : 85 %). Le nombre de séances annulées était toujours élevé à New York par rapport aux autres centres de conférence. Les annulations de dernière minute ainsi que l'annulation de certaines combinaisons linguistiques pour les services d'interprétation avaient perturbé dans certains cas la planification des capacités.

21. Le Comité a également entendu un rapport oral de la Présidente sur les résultats des consultations qu'elle avait tenues avec les quatre organes intergouvernementaux qui avaient eu un taux d'utilisation inférieur au taux de référence de 80 % pendant trois années consécutives. Elle s'était entretenue avec le Président du Comité des contributions. Grâce à une planification plus précise, au fait que les annulations de séances avaient été annoncées suffisamment à l'avance et à une utilisation optimale du temps alloué, la Commission de la population et du développement et le Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail avaient déjà amélioré en 2010 leur taux d'utilisation, qui avait été supérieur au taux de référence. La Présidente devrait s'entretenir en octobre avec le Président du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation.

Examen de la question

22. La baisse du taux d'utilisation, tombé de 100 % en 2008 à 90 % en 2009, s'expliquait par ceci que les statistiques avaient été calculées sur la base de méthodes plus normalisées que les années précédentes qui faisaient désormais apparaître le temps perdu du fait que des séances avaient commencé en retard, avaient été écourtées ou avaient été annulées.

B. Prestation de services d'interprétation aux réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins »

Introduction et généralités

23. À la même séance, le Comité a également examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée à la prestation de services d'interprétation aux réunions d'organes autorisés à se réunir « selon les besoins » (voir A/65/122, par. 14 et annexe IV). Il ressort d'une analyse comparative que ces services d'interprétation avaient été fournis à New York à hauteur de 95 % en 2009. Pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mai 2010, il avait été fait droit à 98 % des demandes de cette nature. Des statistiques concernant cette catégorie de réunions étaient disponibles pour la première fois pour Genève en 2009, où 95 % des demandes de services d'interprétation avaient été satisfaites.

C. Prestation de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres

Introduction et généralités

24. À sa 506^e séance également, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée à la prestation de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres (voir A/65/122, par. 15 et 16 et annexe V).

Examen de la question

25. Les progrès notables réalisés en ce qui concerne la prestation de services aux réunions des groupes régionaux ont été accueillis avec satisfaction. Un représentant du Secrétariat a indiqué que cette amélioration s'expliquait par une meilleure prévisibilité des réunions des groupes régionaux au niveau des ambassadeurs, facteur décisif. Dès que les programmes de travail du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale étaient connus, les groupes régionaux pouvaient être informés de la disponibilité de ces services, souvent un jour ou même deux jours avant la date prévue pour telle ou telle réunion. Une délégation a demandé à quoi tenait l'augmentation du nombre de demandes de services à Genève, de sorte que 61 % seulement des demandes avaient été satisfaites en 2009 et souhaité recevoir des statistiques concernant Nairobi et Vienne. Un représentant du Secrétariat a indiqué qu'à Genève, les réunions « selon les besoins » du Conseil des droits de l'homme avaient la priorité quant à l'usage des capacités disponibles. N'ayant pas de capacités disponibles, Nairobi et Vienne n'assuraient pas le service des réunions des groupes régionaux.

D. Utilisation des services de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi

Introduction et généralités

26. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée à l'utilisation des services de conférence à l'Office des Nations

Unies à Nairobi (voir A/65/122, par. 17). On a relevé avec satisfaction qu'en 2009, toutes les réunions des organes basés à Nairobi s'étaient tenues dans cette ville conformément à la règle du siège.

E. Utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique

Introduction et généralités

27. À sa 506^e séance également, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée à l'utilisation du centre de conférence à la Commission économique pour l'Afrique (voir A/65/122, par. 18 et 19). En 2009, le taux d'utilisation du centre de conférence était toujours de 76 %. Le marché local et régional de l'accueil des conférences étant de plus en plus compétitif, on ne pouvait pas raisonnablement compter que le taux d'utilisation du centre de conférence demeurerait inchangé au cours des quelques années à venir. Les activités de marketing du centre consistaient notamment dans la participation à des grands congrès et expositions internationaux. Entre autres, nouvelles initiatives prises pour consolider le taux d'utilisation atteint en 2009, le centre avait noué des partenariats avec la Commission du tourisme à Addis-Abeba, la compagnie aérienne Ethiopian Airlines et d'autres parties prenantes afin de « vendre » Addis-Abeba comme centre de conférence et destination touristique.

Examen de la question

28. Il a été demandé des informations supplémentaires sur ce qui avait été fait pour commercialiser le centre de conférence et les résultats de l'évaluation la plus récente de l'état des installations et du calendrier qui était prévu pour leur rénovation. Il a par ailleurs été jugé utile d'avoir des informations sur l'analyse la plus récente des conditions de sécurité, compte tenu de la construction de hauts immeubles juste en face de l'entrée des délégués, et sur les mesures correctives éventuellement envisagées.

Chapitre IV

Incidence de l'exécution échelonnée du plan-cadre d'équipement (stratégie IV) sur les réunions devant se tenir au Siège

Introduction et généralités

29. À sa 506^e séance, le 30 août 2010, le Comité des conférences a examiné la section II.C du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences, relative à l'incidence du plan-cadre d'équipement sur les réunions devant se tenir au Siège (A/65/122, par. 20 à 24). Depuis que les réunions se tiennent dans le bâtiment de la pelouse nord, le Département a continué à avoir du mal à accueillir les réunions regroupant un grand nombre de participants du fait de la réduction de la capacité d'accueil des salles, et à satisfaire les demandes concernant des réunions ad hoc formulées en sus des réunions correspondant à des activités de base, du fait de la réduction du nombre de salles. Comme prévu, il n'est plus possible d'accueillir autant de réunions et manifestations parallèles. Les salles de conférence n'étant pas toutes équipées du même matériel, en particulier le matériel de visioconférence, il faut fréquemment réattribuer les salles en fonction des demandes de dernière minute concernant tel ou tel type de service. Les travaux et la fermeture des voies d'accès exposent le personnel de la Section des services de publication chargé d'acheminer les documents dans le bâtiment de l'Assemblée générale et de la pelouse nord à des risques d'accident. Les services de conférence ont également pâti des retards intervenus dans l'aménagement du bâtiment de la pelouse nord, y compris l'absence de téléphones et la nécessité d'installer des tribunes de plus grande capacité dans certaines salles ainsi que les réglages du système électronique de vote. La réinstallation de tout le personnel du Département dans huit locaux temporaires n'a pas été sans difficulté et certains problèmes persistaient.

Examen de la question

30. Plusieurs délégations ont déploré la réduction de la capacité d'accueillir des réunions parallèles et ont demandé quelles étaient les mesures qui étaient prises pour régler le problème. Elles se sont également préoccupées des problèmes posés par le système électronique de vote et ont demandé quand ils seraient réglés. Concernant la disponibilité des documents, on a demandé si les seuls documents sous forme électronique pouvaient être imprimés à la demande. On a également demandé si l'éparpillement du personnel du Département dans huit bâtiments avait eu une quelconque incidence sur les activités du Département. Un autre sujet de préoccupation a été soulevé au nom du personnel du Département concernant le fonctionnement irrégulier des systèmes de chauffage et de climatisation dans les locaux temporaires et le bâtiment de la pelouse nord. Il a été souligné que la situation avait des incidences non négligeables sur les conditions de travail dudit personnel et influait même sur son aptitude à travailler. Il a été demandé au Secrétariat de fournir une liste détaillée des problèmes non réglés et des informations concernant la situation dans le bâtiment de la pelouse nord et les locaux temporaires du Département.

31. Un représentant du Secrétariat a expliqué que le Département n'avait pas encore eu à faire face à une situation dans laquelle les activités de base avaient été remises en cause; il n'avait pas eu à annuler de réunions ni à rejeter de demandes de

réunion faute de place, encore que l'espace réservé aux réunions parallèles et galeries ait été réduit. Les problèmes relatifs au système électronique de vote avaient été portés à l'attention du personnel technique et des réglages étaient prévus avant l'ouverture du débat général de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. S'agissant de la disponibilité des documents, faute d'espace de rangement dans le bâtiment de la pelouse nord, le Département était allé de l'avant avec le traitement électronique et l'impression à la demande, ce qui cadrerait avec ce qu'il avait entrepris d'informatiser la totalité de la chaîne de production des documents. Les documents étaient toujours disponibles sous forme imprimée, mais leur distribution prenait parfois un peu plus de temps puisque l'espace de stockage était réduit. Le Département a garanti qu'il n'avait pas l'intention de cesser de fournir des documents sur papier, compte tenu de la disparité d'accès des États Membres aux outils informatiques. S'agissant de l'éparpillement du personnel du Département, l'endroit où se trouvaient les fonctionnaires n'avait plus autant d'importance du fait de l'informatisation de la chaîne documentaire. De plus, le personnel intervenant aux différentes étapes – terminologues, commis aux références, éditeurs, traducteurs et opérateurs de traitement de texte – était réuni dans le bâtiment de l'Albano situé dans la 46^e Rue Est et était donc tout près des salles de conférence. Les problèmes de climatisation et de chauffage étaient examinés avec les entrepreneurs retenus pour le plan-cadre d'équipement.

Chapitre V

Gestion intégrée à l'échelle mondiale

Introduction et généralités

32. À sa 506^e séance, le 30 août 2010, le Comité a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée à la gestion intégrée à l'échelle mondiale (voir A/65/122, par. 25 à 34, et annexe VI). Grâce aux efforts conjoints intensifs des quatre centres de conférence, il y avait des constatations concrètes et des recommandations touchant l'ensemble des grands aspects de la gestion des conférences, y compris les modèles de calcul des coûts. Des grands projets informatiques lancés ces dernières années, l'entrepôt de données (projet 1) était désormais opérationnel, et permettait de dégager des informations utiles pour la gestion. Pleinement opérationnel à Vienne, le projet 2 (mise en place d'un système ultramoderne de gestion des réunions, e-Meets 2.0) a été lancé à New York le 16 août 2010. Son module d'application de gestion des services d'interprète (eAPG) était pleinement opérationnel dans tous les centres de conférence. Des progrès avaient été accomplis dans d'autres domaines, parmi lesquels il y a lieu de citer l'adoption d'une application unique pour la gestion de la traduction contractuelle et la normalisation de la charge de travail et des méthodes des différents centres, notamment grâce à une gestion de la charge de travail et des services de traduction contractuelle à l'échelle mondiale.

33. Pour ce qui est du projet 3 concernant la gestion des documents, le Département avait entrepris de procéder à l'analyse des coûts-avantages d'arrangements informatiques qui permettraient à la fois de réduire les dépenses et d'utiliser toutes les applications existantes de manière à réaliser des gains de productivité et des économies, selon les recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) dans son rapport (A/64/166), et approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/230. Après de larges consultations et des préparatifs intensifs, une équipe d'évaluation mixte, constituée de représentants des services organiques et des services informatiques des quatre centres de conférence, avait examiné les systèmes de planification et de traitement de la documentation existants et adressé un rapport pour examen et recommandations au Comité de pilotage informatique.

34. La stratégie de gestion intégrée à l'échelle mondiale avait évolué, l'idée étant désormais de constituer une entité unique à partir de composantes multiples fonctionnant à l'unisson – la dimension de gestion à l'échelle mondiale était implicitement présente dans tous les sujets du ressort du Comité. Pourtant, les progrès de la mise en œuvre, pour substantiels qu'ils soient, étaient restés lents, essentiellement parce que, jusqu'à présent, cette gestion intégrée avait reposé sur une approche pleinement volontaire de collaboration. Il était difficile de suivre une approche plus énergique du seul fait que les services de gestion des conférences des différents centres ne relevaient pas du Secrétaire général adjoint chargé du Département mais de leurs directeurs généraux respectifs. Le Secrétaire général adjoint chargé du Département, tout en étant responsable de toutes les dépenses relevant du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) du budget-programme, n'avait pas l'autorité correspondante en ce qui concerne la gestion et l'utilisation de ces ressources, qu'il s'agisse des ressources financières ou des ressources humaines.

Examen de la question

35. Plusieurs délégations ont relevé que l'on avait évoqué plus d'une fois le caractère volontaire de l'entreprise et du manque de clarté, ceci que les pouvoirs et responsabilités étaient mal délimités. Elles se sont interrogées sur l'origine et les raisons de la structure décentralisée actuelle du Département et ont demandé s'il y avait eu des cas d'échec d'initiatives tenant au fait que responsabilité et autorité n'étaient pas dans les mêmes mains. On voyait mal aussi pourquoi les centres hors siège n'avaient pas de filières de responsabilisation pour leur fonctionnement au jour le jour. On s'est aussi demandé si la gestion intégrée à l'échelle mondiale avait permis de réaliser des économies.

36. Un représentant du Secrétariat a indiqué qu'en 1997, lorsque le Secrétaire général avait entrepris une réforme de l'ONU, l'idée de départ avait été de fixer des politiques semblables pour les services de conférence et de conjuguer les ressources pour tous les centres de conférence. La notion de gestion intégrée à l'échelle mondiale s'était ainsi imposée, de sorte que toutes les ressources consacrées au service des conférences avaient été inscrites à un même chapitre du budget. Mais cette nouvelle donne n'avait pas été consacrée dans les circulaires du Secrétaire général sur l'organisation ni du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, ni des services de conférence des autres centres de conférence. Les circulaires de Genève, Vienne et Nairobi étaient en cours d'actualisation, de manière à rendre compte de l'organisation en place. Si à l'origine on avait considéré que gérer le Département directement depuis le Siège serait malcommode du fait de la distance et des différences que présentent les activités de chacun des centres de conférence, la centralisation avait toujours existé, à un degré ou un autre. C'était par exemple le Bureau de la gestion des ressources humaines du Siège qui organisait les concours de langue pour l'ensemble des lieux d'affectation, ce qui y garantissait une qualité uniforme du personnel. Les centres de conférence avaient précédemment utilisé quatre systèmes différents de statistiques et de rapports, mais les questions posées par les États Membres sur ces différences avaient abouti à une harmonisation et une normalisation plus poussées. La gestion intégrée à l'échelle mondiale ne se voulait pas un outil de microgestion depuis New York, mais un moyen d'optimisation des ressources disponibles. Pour ce qui était des économies réalisées, la normalisation des méthodes de travail dans l'ensemble des centres de conférence présentait bien des avantages, mais n'était pas nécessairement l'occasion d'économies. En outre, il était difficile de quantifier les résultats des mesures prises pour rationaliser et harmoniser les méthodes.

37. Une délégation a demandé si l'entreprise de refonte des systèmes et des méthodes dans l'ensemble des centres de conférence, à laquelle procédait le Département, pouvait déboucher sur une proposition de réforme de la structure du budget et s'il serait préférable de scinder le chapitre 2 du budget ou de préserver la structure en place. Une autre délégation a demandé si cette structure avait été revue dans les 10 dernières années. Un représentant du Secrétariat a répondu qu'il n'était pas préconisé de scinder le chapitre 2, mais qu'il serait possible d'en rendre la structure plus logique. Par exemple, suivant la recommandation du BSCI, la bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève, énorme entité autonome sans rapport avec la gestion des conférences, avait été déplacée et les dépenses n'en étaient plus inscrites à ce chapitre. En revanche, la bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Vienne, petite entité complètement intégrée à la composante terminologie et références de la chaîne de production des documents, devrait rester

rattachée à ce chapitre. Il n'avait pas été procédé à un examen d'ensemble de la structure de ce chapitre du budget.

Chapitre VI

Questions liées à la documentation et à la publication des documents

Introduction et généralités

38. À sa 507^e séance, le 30 août 2010, le Comité des conférences a examiné le chapitre IV du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences, concernant les questions liées à la documentation et à la publication des documents (voir A/65/122, par. 35 à 47, et annexes VII et VIII) et l'impression interne de la documentation parlementaire (par. 48 et annexe IX). Des progrès considérables ont été enregistrés s'agissant de la soumission et de la publication des documents dans les délais prescrits à New York, y compris ceux destinés à la Cinquième Commission. Il avait été décidé d'appliquer officiellement un système de gestion dynamique de la documentation et notamment de mettre en œuvre le système des créneaux dans tous les quatre lieux d'affectation, compte tenu des résultats positifs obtenus au Siège. Toutefois, la soumission tardive des documents et communications par les États Membres ne permettait pas d'améliorer davantage la ponctualité avec laquelle les documents sont publiés.

Examen de la question

39. Des délégations ont sollicité des précisions concernant le projet de recommandation à l'Assemblée générale figurant au paragraphe 40 du rapport du Secrétaire général et demandé un complément d'information sur les mesures prises depuis février 2010 pour faire en sorte que les délais de soumission des documents soient mieux tenus. On a fait valoir qu'un système d'alerte signalant que des documents programmés accusaient du retard permettrait à la direction de déterminer les problèmes potentiels et de prendre les mesures qui s'imposent. Les délégations ont demandé des explications plus détaillées au sujet des problèmes rencontrés dans le traitement des documents destinés à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010. Certaines ont également souhaité savoir les mesures qui avaient été prises pour remédier aux appréciations de la qualité, jugée « mauvaise », observées lors de l'enquête en ligne sur le degré de satisfaction des clients mentionnée à l'annexe VI du rapport du Secrétaire général.

40. Un complément d'information a été sollicité sur le projet pilote de programmation des rapports devant être soumis à l'examen du Conseil de sécurité, tout comme une mise à jour générale concernant l'application de toutes les recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne (voir A/64/166). Plusieurs délégations ont demandé des précisions concernant la pratique consistant à mesurer la longueur des documents en nombre de mots plutôt que de pages et le bien-fondé de cette pratique.

41. Un représentant du Secrétariat a indiqué qu'outre les mécanismes de responsabilisation présentés dans le rapport du Secrétaire général, il est rappelé chaque semaine aux départements auteurs de soumettre la documentation prévue dans les délais prescrits et les secrétaires et bureaux des organes qui attendent les documents étaient informés de l'état de leur documentation; ils avaient ainsi l'occasion d'indiquer en retour si les documents ont été soumis dans les délais avant le début d'une session. L'équipe spéciale interdépartementale sur la documentation

destinée à la Cinquième Commission a également continué de tenir des réunions. La soumission tardive de documents par les États Membres était un problème récurrent qui influait sur les résultats obtenus par le Secrétariat, d'autant qu'un nombre considérable des rapports du Secrétaire général étaient constitués en fait d'une compilation de communications d'États Membres ou étaient des documents soumis directement par les États Membres. La liste des départements qui ne réussissent pas à présenter dans les délais 90 % de leur documentation a été fournie par écrit.

42. S'agissant des appréciations touchant la qualité des services fournis par le Département, considérée comme « mauvaise » (6 % des personnes interrogées) pendant l'enquête en ligne, le Comité a été informé que les mesures prévues ou déjà prises pour remédier aux problèmes liés à l'accès au calendrier des réunions, au panneau d'affichage électronique et au *Journal des Nations Unies* consistaient notamment à créer dans e-Meets 2.0 un lien direct vers le calendrier des réunions et à faire en sorte que le *Journal* soit plus convivial et plus accessible par Google, Twitter et Facebook. D'autres propositions des États Membres seraient les bienvenues.

43. S'il est vrai que la plupart des rapports examinés par le Conseil de sécurité ont un caractère très imprévisible s'agissant des délais de présentation, il ressort d'une analyse menée récemment qu'un nombre considérable de ces rapports, ayant un caractère récurrent, pourraient être programmés, ce qui permettrait de les mettre à la disposition des États Membres dans les délais prescrits et de planifier de manière plus prévisible. Le projet pilote n'était qu'à ses débuts et le Département collaborait étroitement avec le secrétariat du Conseil de sécurité pour en assurer le succès.

44. Passer du nombre de pages au compte de mots permettrait de mettre fin à la confusion en instituant une norme unique pour la longueur des documents qui seront soumis et traités. En prenant pour norme environ 530 mots par page, un rapport de 16 pages serait équivalent à 8 500 mots, un rapport de 20 pages à 10 700 mots et un rapport de 32 pages à 17 000 mots.

45. Le Comité est convenu de modifier la méthode utilisée pour déterminer la longueur des documents en décomptant non plus les pages mais les mots, comme l'a proposé le Secrétaire général, dans le respect de chacune des six langues officielles. Des explications et des apaisements ont été donnés sur les marges de flexibilité qui s'appliqueraient aux langues autres que l'anglais sur la base des tendances statistiques.

46. Le Comité a examiné les propositions figurant aux paragraphes 46 et 47 du rapport et aux paragraphes 12 et 13 de son annexe VII et a estimé qu'elles divergeaient. Après avoir obtenu des explications du Secrétariat, il a décidé de ne pas faire sienne la recommandation selon laquelle la limite souhaitable de 32 pages (environ 17 000 mots) établie pour les documents émanant des organes intergouvernementaux devrait être remplacée par une limite de 10 700 mots (soit 20 pages).

Chapitre VII

Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

Introduction et généralités

47. À ses 506^e et 508^e séances, le 30 août et le 1^{er} septembre 2010, le Comité des conférences a examiné la section V du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant les questions relatives à la traduction et à l'interprétation (A/65/122), y compris la planification de la transition démographique (par. 49 et 50), le contrôle de la qualité de la traduction contractuelle (par. 51 à 60), l'incidence du recrutement d'interprètes indépendants sur la qualité des services d'interprétation (par. 61), les incidences financières et administratives d'un relèvement de l'âge du départ obligatoire à la retraite pour le personnel linguistique (interprètes, traducteurs, rédacteurs de comptes rendus analytiques, éditeurs, rédacteurs de procès-verbaux et correcteurs d'épreuve/préparateurs de copie ou d'une suspension de l'application de cette règle (par. 62 à 69) et les problèmes spécifiques rencontrés par l'Office des Nations Unies à Nairobi (par. 70 à 75). Étant donné la transition démographique considérable qui devrait se produire dans les services linguistiques au cours des cinq prochaines années, le Département a commencé à appliquer un programme de planification dynamique de cette transition dans lequel l'accent est mis sur l'ouverture aux universités et la rationalisation des concours de recrutement du personnel linguistique. Malgré une enveloppe budgétaire très insuffisante pour la formation, le Département n'a épargné aucun effort pour maintenir les services linguistiques. Les mesures actuelles n'ont toutefois pas pu être poursuivies et le Département aura besoin d'une capacité permanente et spécialisée pour conduire, coordonner et contrôler efficacement à l'avenir les activités de formation et d'ouverture aux universités. La transition démographique serait également facilitée si l'application de la règle du départ obligatoire à la retraite dans le cas du personnel linguistique était modulée.

48. La qualité des interprètes indépendants est d'une manière générale adéquate; les difficultés résident ailleurs : disponibilité à bref délai, très forte concurrence entre les organisations internationales qui se disputent les services d'un nombre limité d'interprètes et faible compétitivité des conditions d'emploi offertes par l'ONU par rapport aux autres organisations qui recrutent des interprètes indépendants. Les quatre centres de conférence se sont efforcés d'accroître le nombre de documents traduits à l'extérieur sans sacrifier la qualité nécessaire de la traduction. L'Office des Nations Unies à Vienne, qui n'a pas les capacités requises pour surveiller et contrôler la qualité des nombreux documents traduits à l'extérieur, bénéficiera bientôt du reclassement à la classe P-5 des postes de réviseur hors classe, qui a été appuyé par l'Assemblée générale. L'augmentation des dépenses de personnel devrait être neutralisée par les économies réalisées à la suite d'un nombre plus élevé de pages traduites à l'extérieur. Tel n'a pas été malheureusement le cas à l'Office des Nations Unies à Nairobi où le pourcentage élevé de traducteurs délocalisés exige une assurance de qualité renforcée. D'autres problèmes rencontrés par l'Office des Nations Unies à Nairobi concernent l'augmentation sensible du nombre de réunions tenues dans les salles de conférence rénovées et la difficulté persistante qu'il y a à attirer et retenir des interprètes et des traducteurs de haute qualité. Il a donc été proposé de relever de P-4 à P-5 six postes d'interprète et six postes de réviseur hors classe.

49. Des représentants des services de conférence des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi ont participé par vidéoconférence à la 508^e séance du Comité le 1^{er} septembre et ont examiné le thème de l'ouverture aux universités, notamment la formation et l'organisation de stages. Des mémorandums d'accord signés avec des universités ont facilité la coopération et permis aux programmes consacrés à l'interprétation et à la traduction d'orienter la formation offerte vers les besoins d'employeurs tels que l'Organisation des Nations Unies. Jusqu'à présent, 14 universités ont signé des mémorandums d'accord avec l'Organisation et 3 autres universités de langue arabe le feront avant la fin de 2010. Le Département a noué des relations officielles avec des universités couvrant les six langues officielles. Le programme de stage linguistique lancé en été 2009 par le Département en coopération avec le Bureau de la gestion des ressources humaines a été étendu en 2010 à d'autres professions linguistiques et centres de conférence.

50. Il n'existe toutefois pas de personnel spécialisé dans le domaine de l'ouverture aux universités. Des fonctionnaires ont été détachés d'autres postes et se sont, dans certains cas, rendus dans des universités à l'occasion, par exemple, de congés dans les foyers ou de voyages personnels. Par ailleurs, le poste de fonctionnaire chargé de la formation et de la coordination créé au Siège n'est pas permanent et le manque de personnel spécialisé limite la portée des activités éventuelles.

Genève

51. Le Directeur de la Division de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Genève a déclaré que la Division avait inscrit à son programme de travail les activités d'ouverture aux universités en tant qu'objectif important étant donné qu'il était urgent de remplacer le grand nombre de fonctionnaires prenant leur retraite (69 entre 2010 et 2015). En 2010, la Division a accueilli 14 stagiaires de 6 instituts universitaires.

Vienne

52. Un élément spécial a consisté à organiser à Vienne des stages pour lesquels de jeunes linguistes n'ayant pas encore réussi le concours ont été engagés moyennant un salaire modeste pour travailler sur place et bénéficier d'une supervision étroite tout en contribuant à la production des services linguistiques. Des stages d'étudiants ont continué à être offerts. De plus, un programme varié de formation a été organisé afin d'améliorer les connaissances fondamentales et les compétences techniques du personnel. Néanmoins, davantage de fonds sont nécessaires pour la formation afin de répondre aux besoins de perfectionnement du personnel dans l'intérêt de la qualité et de la performance à long terme.

Nairobi

53. Grâce aux efforts collectifs du Département, le taux de vacance de postes traditionnellement élevé à Nairobi s'est considérablement réduit; les activités d'ouverture aux universités et de formation ainsi que l'organisation de stages demeurent toutefois très importantes pour pouvoir élargir le vivier de linguistes qualifiés auxquels il sera possible de faire appel dans l'avenir. Cela étant, le projet Afrique a débuté afin d'aider le continent à renforcer la capacité de ses services de conférence, en particulier dans les domaines de la traduction et de l'interprétation. Par sa division de Nairobi, le Département a joué un rôle moteur. La Banque

africaine de développement a entamé une étude de faisabilité afin de solliciter un appui financier pour réaliser des programmes de formation en Afrique. L'Université de Nairobi a entamé un programme de maîtrise dans le domaine de la traduction et de l'interprétation en anglais, arabe, français et kiswahili, cette activité pilote étant appuyée par l'Union européenne et diverses universités européennes ayant des programmes linguistiques établis. Des universités mozambicaines et sud-africaines entameront bientôt de tels programmes, et des efforts de même nature sont en cours en Égypte, au Cameroun et au Sénégal. Grâce à l'appui suivi du Département, de l'Union européenne et de la Banque africaine de développement, il sera possible de fournir dans quelques années des interprètes et des traducteurs africains qualifiés pour l'Afrique et autres continents.

Examen de la question

54. Des félicitations ont été adressées à la Section allemande de traduction (Siège) pour l'excellence des services qu'elle fournit aux États Membres. Le Comité a montré de l'intérêt pour le programme d'ouverture aux universités, relevant notamment que plusieurs mémorandums d'accord avaient été conclus aux fins du programme. Le Secrétariat a fourni un complément d'information, y compris la liste des universités participantes, ainsi que le texte des dispositions types d'un mémorandum d'accord. Le Comité s'est aussi intéressé à ce que le Département avait entrepris en vue d'améliorer la formule des concours de recrutement de personnel linguistique. Des inquiétudes ont été exprimées quant au défaut apparent de coordination de la gestion des fichiers de lauréats entre les différents centres de conférence. Le Secrétariat a été prié de préciser la nature des mesures prises pour harmoniser les modalités des concours de recrutement. Il a été suggéré au Département qu'il cherche à mobiliser, y compris auprès d'institutions privées, une aide financière au bénéfice des stagiaires non rémunérés, ce qui rendrait les stages offerts par l'ONU plus attrayants pour les étudiants.

55. Un représentant du Secrétariat a indiqué que les mémorandums d'accord conclus avec diverses universités prévoyaient notamment une aide pédagogique s'adressant aux étudiants qui se préparent aux concours de recrutement de personnel linguistique. Pour participer au programme, les universités doivent satisfaire à un certain nombre de critères définis par un groupe de pilotage. Il a été précisé que les qualifications linguistiques sont le seul critère de sélection des candidatures aux concours de recrutement de personnel linguistique, qui sont ouverts aux candidates et aux candidats sans distinction de nationalité. Les villes où il est prévu des centres d'examen sont choisies non pas dans le but de cibler telle ou telle région, mais en fonction de leur proximité des lieux de résidence des candidats, lesquels doivent prendre en charge leurs frais de déplacement. Afin de donner aux concours une publicité plus large, le Département a créé un portail Web donnant accès à des informations sur les carrières dans les services linguistiques de l'ONU; par ailleurs, les activités réalisées en application des mémorandums d'accord devraient contribuer à mieux faire connaître les concours. Au sujet de l'amélioration des modalités des concours de recrutement, le représentant du Secrétariat a indiqué que, dans un premier temps, un consultant avait été chargé d'élaborer des recommandations et qu'un groupe d'experts ayant pour mandat d'y donner suite avait ensuite été constitué. Se chargeant de la majeure partie des activités relevant du programme d'ouverture aux universités sans disposer de crédits expressément prévus à cette fin, le Département n'est guère en position de solliciter auprès

d'organismes des Nations Unies ou d'institutions privées des apports de fonds qui serviraient à subventionner des stagiaires; l'idée lui paraît néanmoins intéressante et mériterait d'être réexaminée au cas où des crédits supplémentaires lui seraient alloués pour l'exécution du programme.

56. Le Comité a été informé que pour les sept premiers mois de 2010, le volume des traductions contractuelle représentait 27 % du volume total traité au Siège contre 25 % pour la période correspondante de 2009. À l'Office des Nations Unies à Vienne, la proportion, qui était de 25 % pour la période correspondante de 2009, est passée à 30 %; à l'Office des Nations Unies à Genève, elle est restée supérieure à 20 % en 2009 et en 2010. Le contrôle de la qualité des traductions confiées à l'extérieur est exercé par des réviseurs hors classe (P-5). Pour doter les sections de traduction de l'Office des Nations Unies à Vienne des postes du niveau requis, cinq postes ont été reclassés dans le cadre du budget de l'exercice biennal en cours. Dans tous les centres de conférence, des contrôles plus systématiques ont contribué à l'amélioration du suivi et de la qualité des traductions confiées à l'extérieur.

57. Le Secrétariat a été invité à donner des précisions sur les incidences budgétaires des reclassements opérés à Vienne aux fins des contrôles de qualité. On a fait observer que le contrôle de la qualité est une fonction interne qui doit être confiée à des fonctionnaires expérimentés; le Secrétariat a été invité à indiquer si les réviseurs indépendants exerçaient cette fonction dans tel ou tel centre de conférence. Il a aussi été invité à présenter au Comité les résultats d'une analyse permettant de comparer les éléments du coût unitaire des travaux de traduction selon qu'ils sont réalisés par les services du Département ou confiés à l'extérieur.

58. Un représentant du Secrétariat a expliqué que le reclassement de postes de l'Office des Nations Unies à Vienne aux fins du contrôle de la qualité avait été demandé au cours du précédent cycle budgétaire, mais n'avait été approuvé que dans le cadre du budget de l'exercice en cours. Il a précisé que les économies résultant du traitement extérieur d'une proportion plus élevée du volume total des textes à traduire étaient censées couvrir le coût des reclassements. Il a ajouté que les réviseurs hors classe, outre qu'ils exercent le contrôle de la qualité, participent aux activités de formation et aux travaux terminologiques. Il est généralement admis que le volume des traductions contractuelles finirait par atteindre un seuil au-delà duquel le respect des critères de qualité risquerait d'être compromis. Le Département a entrepris de revoir ses méthodes de calcul des coûts et de définir des indicateurs de résultats et des modèles de calcul des coûts applicables uniformément à tous les centres de conférence, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 64/243.

59. Il a été rappelé que depuis quelques années, le Département faisait valoir qu'une certaine latitude dans l'application au personnel des services linguistiques des règles fixant l'âge de départ obligatoire à la retraite faciliterait la transition démographique. Plusieurs délégations ont dit qu'à leur avis, le Département aurait dû se préoccuper plus tôt des difficultés résultant de l'augmentation tout à fait prévisible du nombre des départs à la retraite. D'autres délégations ont observé que les projections de départs à la retraite ne semblaient pas justifier que la situation soit assimilée à une situation de crise. Le Secrétariat a été invité à fournir des informations sur la manière dont l'âge de départ obligatoire à la retraite a été fixé et sur les pratiques suivies par des organisations comparables à l'ONU. Une délégation a soulevé la question de savoir si les fonctionnaire des services linguistiques

seraient nombreux à vouloir rester en activité après l'âge de la retraite. Une autre délégation s'est dite très étonnée de l'affirmation figurant au paragraphe 68 du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/65/122), à savoir que « la proposition tendant à relever l'âge du départ obligatoire à la retraite dans le cas du personnel linguistique n'aurait aucun impact défavorable » sur la situation de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Plusieurs délégations ont émis des réserves quant à l'idée de ne relever l'âge du départ obligatoire à la retraite que pour un groupe particulier de fonctionnaires et ont fait observer qu'en tout état de cause, la question devrait faire l'objet d'un examen approfondi de la part de l'Assemblée générale et de la Commission de la fonction publique internationale.

60. Un représentant du Secrétariat a indiqué que depuis quatre ans, le Département traitait les problèmes que laissent prévoir les projections de départs à la retraite dans le cadre de la planification des relèvees. Il a fait valoir que le relèvement de l'âge du départ à la retraite permettrait aux unités concernées de disposer d'effectifs plus stables et de garder à leur service des fonctionnaires expérimentés capables de participer à la formation des nouvelles recrues.

Problèmes spécifiques rencontrés par l'Office des Nations Unies à Nairobi

61. Des éclaircissements ont été demandés quant aux raisons de la pénurie de traducteurs et d'interprètes compétents à l'Office des Nations Unies à Nairobi et aux mesures prises jusqu'à présent pour y remédier. Une délégation a souhaité savoir pourquoi le Département n'avait pas demandé au cours des négociations budgétaires de l'année précédente le reclassement de postes de la classe P-4 à la classe P-5 qui avait été proposé. Une délégation a demandé que soit formulée à l'intention des États Membres une recommandation précise et réaliste relative au reclassement proposé, et que leur soient fournis des éclaircissements sur les incidences que ce reclassement, s'il était accepté, aurait sur le budget-programme.

62. Il était nécessaire de faire le bilan de la mise en œuvre du projet Afrique, notamment des mesures prises jusqu'à présent par la Banque africaine de développement et tous autres partenaires internationaux. On a demandé qu'une recommandation spécifique soit adressée aux États Membres sur la manière dont ils pourraient soutenir ce projet.

63. Un représentant du Secrétariat a déclaré qu'afin de réduire les taux de vacance de postes, les chefs des services de traduction et d'interprétation de Nairobi n'avaient ménagé aucun effort pour contacter personnellement des linguistes. Des efforts étaient également faits pour que Nairobi ne soit plus perçu comme étant un centre de conférence moins prisé. Des contrats de 11 mois avaient été offerts à des interprètes qui n'avaient pas encore passé le concours de recrutement mais travaillaient à l'Office des Nations Unies à Nairobi depuis des années et dont on savait donc qu'ils étaient fiables. Il était difficile d'attirer des stagiaires à Nairobi non seulement parce qu'ils devaient être inscrits dans des programmes de maîtrise universitaire, rares en Afrique, mais encore parce qu'ils n'étaient pas rémunérés même s'ils avaient reçu une modeste somme destinée à couvrir leurs frais de voyage.

64. La recommandation tendant à reclasser de P-4 à P-5 un certain nombre de postes à Nairobi était nécessaire non seulement pour appliquer correctement le

principe d'une classe égale pour un travail égal, mais encore pour assurer le contrôle de la qualité du fort pourcentage de documents que l'Office des Nations Unies à Nairobi fait traduire à l'extérieur. Le reclassement proposé aurait aussi une incidence positive sur la capacité d'attirer et de retenir les fonctionnaires à Nairobi. Le Département avait décidé au cours des négociations budgétaires de l'année précédente de demander la conversion de plusieurs postes extrabudgétaires en postes relevant du budget ordinaire plutôt que leur reclassement, en raison de ce qu'il considérait comme des avantages à plus long terme. Il n'en demeurerait pas moins crucial de régler la question des déséquilibres entre centres de conférence. Le Secrétariat a également expliqué qu'il avait l'intention d'aborder officiellement la question au cours du cycle budgétaire 2012-2013 et a demandé l'appui du Comité à cet égard.

65. Le Département a pris en compte tous les aspects de la gestion des effectifs et il est partisan d'une évolution progressive; il examinera la question dans le cadre du projet de budget pour l'exercice biennal 2012-2013.

66. La mise en route du projet Afrique avait été retardée du fait que la Banque africaine de développement n'avait pas achevé l'étude de faisabilité. On comptait que les lauréats des programmes, s'ils réussissaient les concours, seraient immédiatement recrutés. Il serait difficile de mobiliser des ressources additionnelles pour le projet, l'Office des Nations Unies à Nairobi ne disposant pas de capacités pour les appels de fonds.

67. Une délégation a soulevé la question de la traduction des listes récapitulatives de personnes et d'entités faisant l'objet de sanctions conformément aux décisions des comités des sanctions du Conseil de sécurité, qui n'avaient pas été traduites dans toutes les langues officielles. Des explications ont été demandées à ce sujet. Certains ont émis des doutes sur la compétence du Comité en la matière. Le Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité et le mandat du Comité des conférences ont été examinés.

Annexe I

Projet de résolution

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

Plan des conférences

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions sur la question, notamment les résolutions 40/243 du 18 décembre 1985, 41/213 du 19 décembre 1986, 43/222 A à E du 21 décembre 1988, 51/211 A à E du 18 décembre 1996, 52/214 du 22 décembre 1997, 53/208 A à E du 18 décembre 1998, 54/248 du 23 décembre 1999, 55/222 du 23 décembre 2000, 56/242 du 24 décembre 2001, 56/254 D du 27 mars 2002, 56/262 du 15 février 2002, 56/287 du 27 juin 2002, 57/283 A du 20 décembre 2002, 57/283 B du 15 avril 2003, 58/250 du 23 décembre 2003, 59/265 du 23 décembre 2004, 60/236 A du 23 décembre 2005, 60/236 B du 8 mai 2006, 61/236 du 22 décembre 2006, 62/225 du 22 décembre 2007, 63/248 du 24 décembre 2008, 63/284 du 30 juin 2009 et 64/230 du 22 décembre 2009,

Réaffirmant sa résolution 42/207 C du 11 décembre 1987, dans laquelle elle a demandé au Secrétaire général de veiller à l'égalité de traitement des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies,

Ayant examiné le rapport du Comité des conférences pour 2010² et le rapport pertinent du Secrétaire général³,

Réaffirmant les dispositions relatives aux services de conférence de ses résolutions sur le multilinguisme, en particulier celles de sa résolution 63/306 du 9 septembre 2009,

I

Calendrier des conférences et réunions

1. *Approuve* le projet de calendrier révisé pour 2011 des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies présenté par le Comité des conférences⁴, compte tenu des observations du Comité et sous réserve des dispositions de la présente résolution;

2. *Autorise* le Comité des conférences à apporter au calendrier 2011 des conférences et réunions tous aménagements que dicteraient les mesures et décisions qu'elle aura prises à sa soixante-cinquième session;

3. *Note avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions visées dans ses résolutions 53/208 A, 54/248, 55/222, 56/242, 57/283 B, 58/250, 59/265, 60/236 A, 61/236, 62/225 et 63/248 concernant le vendredi saint orthodoxe et les fêtes chômées de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha, et demande à tous les

² Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 32 (A/65/32).

³ A/65/122.

⁴ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 32 (A/65/32), annexe II.

organes intergouvernementaux de se conformer à ces dispositions lorsqu'ils programment leurs réunions;

4. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que toute modification apportée au calendrier des conférences et réunions soit opérée dans le strict respect du mandat du Comité des conférences et des dispositions de ses autres résolutions pertinentes;

5. *Note* que si la Cinquième Commission reçoit en temps voulu des informations exactes et cohérentes pour ses consultations, ses décisions s'en trouvent facilitées;

II

A. Utilisation des services de conférence

1. *Réaffirme* la règle qui veut que les salles de conférence soient affectées en priorité aux réunions d'États Membres;

2. *Note* que le taux global d'utilisation des services de conférence dans les quatre principaux centres de conférence a été de 86 % pour 2009, contre 85 % pour 2008 et 83 % pour 2007, et est donc supérieur à la norme, qui est de 80 %;

3. *Accueille avec satisfaction* les mesures prises par les organes qui ont réaménagé leur programme de travail pour optimiser l'utilisation des services de conférence et prie le Comité des conférences de poursuivre ses consultations avec les secrétariats et bureaux des organes qui sous-utilisent la part de ces ressources qui leur est allouée;

4. *Constate* que l'ouverture tardive et la clôture prématurée des séances entraînent un gaspillage du temps alloué qui réduit notablement les taux d'utilisation des organes concernés et invite le secrétariat et le bureau desdits organes à s'attacher à éviter l'ouverture tardive et la clôture prématurée des séances;

5. *Note* que 95 % des réunions tenues à New York en 2009 par les organes autorisés à se réunir « selon les besoins » ont bénéficié de services d'interprétation, contre 90 % en 2008, et prie le Secrétaire général de continuer de rendre compte, par l'intermédiaire du Comité des conférences, de la fourniture de services de conférence à ces organes;

6. *Demande instamment* aux organes intergouvernementaux de revoir le programme de leurs réunions et d'ajuster et de planifier leurs programmes de travail sur la base de l'utilisation effectivement faite des services de conférence afin de pouvoir utiliser ceux-ci plus efficacement;

7. *Est consciente* de l'importance que revêtent les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres pour le bon déroulement des travaux des organes intergouvernementaux, prie le Secrétaire général de veiller à satisfaire, dans la mesure du possible, toutes les demandes de services de conférence occasionnées par ces réunions et prie le Secrétariat d'informer dès que possible les groupes demandeurs des services de conférence disponibles, y compris les services d'interprétation, ainsi que de tout changement qui pourrait intervenir avant la réunion concernée;

8. *Note* que la proportion des réunions tenues par les groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres qui ont bénéficié de services

d'interprétation dans les quatre principaux centres de conférence a été de 79 % pour 2009 contre 77 % pour 2008, et prie le Secrétaire général de continuer à recourir à des formules novatrices pour remédier aux difficultés que rencontrent les États Membres du fait que certaines réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres se déroulent sans services de conférence et de lui rendre compte à ce sujet par l'intermédiaire du Comité des conférences;

9. *Exhorte de nouveau* les organes intergouvernementaux à ne ménager aucun effort, au stade de la programmation, pour tenir compte des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, à prévoir ces réunions dans leur programme de travail et à aviser les services de conférence suffisamment à l'avance lorsqu'une de leurs séances est annulée, de façon que les ressources libérées puissent, dans la mesure du possible, être affectées à une réunion d'un desdits groupes;

10. *Note avec satisfaction* que, conformément aux dispositions de plusieurs de ses résolutions, notamment le paragraphe 9 de la section II.A de la résolution 64/230, et en application de la règle du siège, les organes des Nations Unies ayant leur siège à Nairobi y ont tenu toutes leurs réunions en 2009 et prie le Secrétaire général de lui rendre compte de la situation à sa soixante-sixième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences;

11. *Prend note* des activités et initiatives promotionnelles entreprises par l'administration du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique, grâce auxquelles le taux d'utilisation des installations du centre a continué d'augmenter en 2009;

12. *Prie* le Secrétaire général de continuer de rechercher les moyens d'accroître l'utilisation des services du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique, en gardant à l'esprit les normes minimales de sécurité opérationnelle établies pour les villes sièges, et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-sixième session;

13. *Demande* au Secrétaire général et aux États Membres de se conformer aux principes directeurs et procédures énoncés dans l'instruction administrative régissant l'utilisation des locaux de l'Organisation pour des réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions⁵;

14. *Souligne* que ces réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions doivent être compatibles avec les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies;

B. Incidence du plan-cadre d'équipement, stratégie IV (exécution échelonnée), sur les réunions devant se tenir au Siège pendant sa mise en œuvre

1. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que l'exécution du plan-cadre d'équipement, notamment la réinstallation temporaire du personnel des services de conférence dans des locaux transitoires, ne nuise pas à la qualité des services de conférence fournis aux États Membres dans les six langues officielles et ne remette pas en cause l'égalité de traitement des services linguistiques, qui doivent jouir des mêmes conditions de travail et moyens pour être à même de fournir des prestations de la plus haute qualité;

⁵ ST/AI/416.

2. *Invite* tous ceux qui demandent ou organisent des réunions à travailler en étroite collaboration avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences du Secrétariat sur toute question liée à leur programmation afin que les activités qui auront lieu au Siège pendant les travaux puissent être coordonnées avec le maximum de prévisibilité;

3. *Prie* le Comité des conférences de garder la question à l'examen et prie le Secrétaire général de faire périodiquement rapport au Comité, pendant les travaux, sur les questions liées au calendrier des conférences et réunions;

4. *Prie* le Secrétaire général de continuer à veiller à ce que, dans les limites des ressources existantes du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, les services de conférence bénéficient de l'appui informatique voulu pour pouvoir continuer de fonctionner sans à-coup durant l'exécution du plan-cadre d'équipement;

5. *Note* que pendant l'exécution du plan-cadre d'équipement, une partie du personnel des services de conférence et des moyens informatiques du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a été temporairement réinstallée dans des locaux transitoires et prie le Secrétaire général de continuer à veiller, dans les limites des ressources existantes du Département, à la prestation des services d'appui nécessaires pour que la maintenance des équipements et systèmes informatiques du Département, la mise en œuvre de son grand projet informatique et la fourniture de services de conférence de qualité soient assurées;

6. *Prie* le Secrétaire général de consulter les États Membres au sujet des initiatives qui ont des incidences sur l'utilisation des services et installations de conférence;

III

Gestion intégrée à l'échelle mondiale

1. *Prend note* des progrès accomplis dans la mise en œuvre du grand projet informatique qui a pour but d'intégrer les outils informatiques de tous les centres de conférence dans des systèmes de gestion des réunions et de traitement de la documentation, et de l'optique mondiale dont procèdent l'harmonisation des normes et des moyens informatiques et la mise en commun des avancées méthodologiques et technologiques des quatre principaux centres de conférence;

2. *Note avec satisfaction* les mesures qui ont été prises par le Secrétaire général pour améliorer l'utilisation des services de conférence, en particulier grâce à la mise en œuvre du projet portant notamment sur le système de gestion en ligne des réunions et le programme d'affectation des interprètes (projet 2), et prie le Secrétaire général de lui rendre compte des autres initiatives prises à cet effet à la soixante-sixième session;

3. *Prie* le Secrétaire général de veiller à la pleine mise en œuvre du projet sur la gestion globale de la documentation (projet 3) et de lui rendre compte à sa soixante-sixième session;

4. *Prends note* des initiatives qui ont été prises, dans l'optique de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, pour rationaliser les méthodes, réaliser des économies et améliorer la qualité des services de conférence, et souligne à ce propos qu'il importe d'assurer l'égalité de traitement des fonctionnaires affectés aux services de

conférence et de veiller au respect du principe de l'égalité de classement des postes comportant les mêmes fonctions dans les quatre principaux centres de conférence;

5. *Souligne* que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a pour missions premières de produire des documents de qualité dans toutes les langues officielles, conformément à la réglementation établie et dans les délais prévus, et d'offrir des services de conférence de qualité aux États Membres dans tous les centres de conférence, et ce de manière aussi efficace et économique que possible, conformément à ses résolutions pertinentes;

6. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que tous les services linguistiques soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et moyens, afin qu'ils soient à même de fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

7. *Réaffirme* qu'il importe que le Secrétaire général fasse en sorte que les moyens technologiques utilisés dans tous les centres de conférence soient compatibles et d'un maniement aisé dans toutes les langues officielles;

8. *Prie* le Secrétaire général de mener à bien à titre prioritaire le chargement sur le site Web de l'Organisation des Nations Unies de tous les documents anciens importants de l'Organisation, dans les six langues officielles, afin que les États Membres puissent aussi accéder en ligne à ces archives;

9. *Rappelle* que le degré de satisfaction des États Membres est un indicateur essentiel de la qualité de la gestion des conférences et des services de conférence;

10. *Prie* le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que les mesures que prend le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, indicateur de résultat fondamental pour le Département, offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation, et à ce que ces mesures soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes, et lui demande de lui rendre compte, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des progrès accomplis à cet égard;

11. *Prie également* le Secrétaire général de continuer de rechercher les meilleures méthodes et techniques d'évaluation du degré de satisfaction des usagers et de lui rendre compte régulièrement des résultats obtenus;

12. *Prend note avec satisfaction* des efforts que fait le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, et prie le Secrétaire général de poursuivre l'étude de formules novatrices qui permettraient de recueillir et d'analyser systématiquement les appréciations des États Membres et des présidents et secrétaires d'organes sur la qualité des prestations, et de lui rendre compte à ce sujet par l'intermédiaire du Comité des conférences;

13. *Prie* le Secrétaire général de l'informer des progrès accomplis sur le plan de la gestion intégrée à l'échelle mondiale;

14. *Note avec préoccupation* que le Secrétaire général n'a pas présenté dans son rapport sur le plan des conférences² les informations sur les économies réalisées grâce à l'exécution des projets de gestion intégrée à l'échelle mondiale qu'elle avait demandées au paragraphe 4 de la section III de sa résolution 63/248 et au paragraphe 12 de la section III de sa résolution 64/230 et prie de nouveau le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour présenter ces informations dans son prochain rapport sur le plan des conférences;

15. *Prie* le Secrétaire général d'évaluer les mécanismes permettant de veiller à l'efficacité et de déterminer les responsabilités en matière de gestion des conférences dans les quatre principaux centres de conférence et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-sixième session;

IV

Questions relatives à la documentation et aux publications

1. *Souligne* que l'égalité des six langues officielles de l'Organisation est d'une importance primordiale;

2. *Réaffirme* qu'elle a décidé dans sa résolution 64/230 que tous les rapports adoptés par le Groupe de travail sur l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme devaient être publiés comme documents de l'Organisation dans toutes les langues officielles en temps voulu avant leur examen par le Conseil, conformément à ses résolutions 36/117 A du 10 décembre 1981, 51/211 A à E, 52/214, 53/208 A à E et 59/265, et prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à cet effet;

3. *Réaffirme* qu'il importe que les documents destinés à la Cinquième Commission soient publiés dans les délais;

4. *S'inquiète de devoir prier de nouveau* le Secrétaire général de veiller à ce que les règles gouvernant la distribution simultanée des documents dans les six langues officielles soient strictement respectées en ce qui concerne aussi bien la distribution d'exemplaires sur papier que le chargement des documents de conférence dans le Système de diffusion électronique des documents et sur le site Web de l'Organisation, conformément au paragraphe 5 de la section III de sa résolution 55/222;

5. *Réaffirme* que la Cinquième Commission est celle de ses grandes commissions qui est chargée des questions administratives et budgétaires;

6. *Souligne* que les questions relatives à la gestion des conférences, y compris la documentation, relèvent de la Cinquième Commission;

7. *Réaffirme* le paragraphe 9 de la section III de sa résolution 59/265, dans lequel elle a décidé que les documents traitant des questions de planification et des questions budgétaires et administratives qu'elle doit examiner d'urgence doivent paraître à titre prioritaire dans les six langues officielles;

8. *Demande de nouveau* au Secrétaire général de donner pour instructions à tous les départements du Secrétariat d'insérer dans leurs rapports les éléments suivants :

- a) Un résumé du rapport;

b) Un récapitulatif des conclusions, recommandations et autres propositions;

c) Un rappel des faits utiles à connaître;

9. *Demande de nouveau* que les conclusions et recommandations de tous les documents présentés aux organes délibérants par le Secrétariat et par des organes intergouvernementaux ou organes d'experts pour examen et suite à donner soient imprimées en caractères gras;

10. *Note avec satisfaction* que tous les documents présentés dans les délais et ne dépassant pas le nombre de mots prescrits ont été traités par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en l'espace de quatre semaines et invité le Secrétaire général à maintenir ce niveau de résultats;

11. *Est consciente* qu'une démarche multiforme doit être adoptée pour que le problème chronique de la publication tardive des documents destinés à la Cinquième Commission puisse être réglé;

12. *Salue* l'action menée par l'équipe spéciale présidée par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour régler le problème de la publication tardive des documents destinés à la Cinquième Commission;

13. *Invite* les Présidents de la Cinquième Commission et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à continuer de promouvoir la coopération entre les deux organes en matière de documentation;

14. *Se félicite* des efforts que l'équipe spéciale continue de faire pour amener les départements auteurs du Secrétariat à soumettre les documents selon les règles;

15. *Prie instamment* les départements auteurs de respecter scrupuleusement les délais de présentation afin que l'objectif de 90 % soit atteint et prie le Secrétaire général de veiller à ce que la présentation de certains documents en retard n'ait pas d'incidences négatives sur la publication des documents soumis dans les délais et respecte les directives établies;

16. *Réaffirme* ses résolutions 36/117 A, 51/211 A à E, 52/214, 53/208 A à E et 59/265 sur la limitation du nombre de pages et les directives sur la longueur des documents et décide de passer du décompte des pages au décompte des mots pour évaluer ladite longueur, dans le respect des six langues officielles de l'Organisation;

17. *Prie* le Secrétaire général de fournir, dans son prochain rapport sur le plan des conférences, des informations plus détaillées concernant le système de dérogation applicable aux documents dépassant le nombre de mots prescrits et ne se conformant pas aux directives établies par l'Assemblée générale pour les rapports au Secrétariat, des organes intergouvernementaux et des organes subsidiaires, respectivement, notamment les critères définis pour accorder ces dérogations et leur application au cours des trois dernières années;

V

Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

1. *Prie* le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour que les prestations des services de traduction et d'interprétation soient de la plus haute qualité dans les six langues officielles;

2. *Prie également* le Secrétaire général de continuer à recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, notamment dans le cadre des réunions d'information organisées deux fois par an pour chaque langue, et de veiller à ce que les mesures prises à cet effet offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation et soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes;

3. *Prie de nouveau* le Secrétaire général de veiller à ce que la terminologie employée par les services de traduction et d'interprétation corresponde aux normes linguistiques et terminologiques les plus récentes des langues officielles, afin que les services fournis soient de la plus haute qualité;

4. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 3 de la section V de sa résolution 61/236, du paragraphe 3 de la section V de sa résolution 62/225, du paragraphe 5 de la section V de sa résolution 63/248 et du paragraphe 4 de la section V de sa résolution 64/230, et prie de nouveau le Secrétaire général de veiller, lorsqu'il recrute du personnel temporaire pour les services linguistiques, à ce que tous les services soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et moyens, afin qu'ils soient à même de fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

5. *Prend note avec satisfaction* des mesures qu'a prises le Secrétariat pour pourvoir les postes qui sont ou deviendront vacants à l'Office des Nations Unies à Nairobi et prie de nouveau le Secrétaire général d'envisager d'autres mesures visant à réduire les taux de vacance de postes à Nairobi et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-sixième session;

6. *Prie* le Secrétaire général d'organiser les concours de recrutement de personnel linguistique suffisamment à l'avance pour que les postes qui sont ou deviendront vacants dans les services linguistiques puissent être pourvus sans attendre et de l'informer, à sa soixante-sixième session, des mesures qui auront été prises à cet égard;

7. *Prie également* le Secrétaire général de faire en sorte que les traductions dans les six langues officielles continuent de s'améliorer sur le plan de la qualité, une attention particulière étant accordée à l'exactitude de ces traductions;

8. *Prie en outre* le Secrétaire général d'accroître la proportion des travaux de traduction contractuels, afin notamment de faire des économies, lorsque ce mode de traduction débouche sur un produit final d'une qualité similaire à celle des traductions internes et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-sixième session;

9. *Prie de nouveau* le Secrétaire général de doter tous les centres de conférence de personnel de la classe voulue pour que la qualité des traductions faites à l'extérieur puisse être contrôlée convenablement, compte dûment tenu du principe de l'égalité de classement des postes comportant les mêmes fonctions;

10. *Rappelle* les paragraphes 70 à 74 du rapport du Secrétaire général² et prie le Secrétaire général de donner suite à la proposition de reclassement figurant au paragraphe 75, dans le cadre du projet de budget-programme pour 2012-2013;

11. *Prie* le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-sixième session de l'expérience acquise dans les principaux centres de conférence en matière

de contrôle de la qualité des travaux de traduction contractuels, des enseignements qui en auront été tirés et des pratiques optimales qui s'en seront dégagées, en indiquant notamment le nombre et la classe des fonctionnaires nécessaires pour cette tâche;

12. *Invite* le Secrétaire général à établir des indicateurs de résultats et des modèles de calcul des coûts applicables uniformément afin de mettre en place une stratégie plus rentable pour le traitement interne des documents et le prie de lui communiquer ce type d'informations à sa soixante-sixième session;

13. *Se félicite* des mesures prises par le Secrétaire général, conformément à ses résolutions afin de remédier notamment au problème du remplacement des fonctionnaires des services linguistiques qui partent à la retraite et prie le Secrétaire général de poursuivre et d'intensifier ses efforts notamment en renforçant les liens de coopération avec les établissements qui forment des spécialistes des langues, en vue de satisfaire les besoins dans les six langues officielles de l'Organisation;

14. *Note* à cet égard que des mémorandums d'accord n'ont pas été signés avec les établissements de toutes les régions géographiques, en particulier l'Afrique et l'Amérique latine, et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour promouvoir les programmes de sensibilisation, notamment par le biais de stages, destinés auxdits établissements, dans toutes les régions, et d'adopter des méthodes novatrices pour faire mieux connaître ces programmes;

15. *Prie* le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, en coopération avec le Bureau de la gestion des ressources humaines, de redoubler d'efforts afin de mieux faire connaître à l'ensemble des États Membres les possibilités d'emploi et de stage dans les services linguistiques des quatre centres de conférence de l'ONU;

16. *Se félicite* des résultats des stages qui ont eu lieu à l'Office des Nations Unies à Vienne et ont permis de former de jeunes professionnels et de susciter leur intérêt pour les services de traduction et d'interprétation de l'ONU et prie le Secrétaire général d'élargir la portée de cette initiative et d'envisager de la mettre en œuvre dans l'ensemble des lieux d'affectation et de lui rendre compte à sa soixante-sixième session;

17. *Note* que les listes récapitulatives de personnes et d'entités faisant l'objet de sanctions, conformément aux décisions des comités des sanctions du Conseil de sécurité, n'ont pas été traduites dans les six langues officielles et recommande au Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure d'examiner les pratiques relatives à la publication de ces listes, notamment leur traduction.

Annexe II

Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2011

Les abréviations suivantes sont employées dans la présente annexe :

Dans la colonne « Organe »

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BIT	Bureau international du Travail
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme

ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

Dans la colonne « Membres »

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne « Services à assurer »

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques
A	Anglais
Ar	Arabe
C	Chinois
E	Espagnol
F	Français
R	Russe

A. Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2011

(5 août 2010)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1. Comité d'état-major [Charte]	7 janvier puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
2. Comité préparatoire intergouvernemental de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés [résolutions 63/227 et 64/213 de l'Assemblée générale]	10-14 janvier	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	
3. Réunion d'experts gouvernementaux à composition non limitée chargée d'examiner les problèmes de mise en œuvre et les solutions possibles relativement à des questions et thèmes particuliers, notamment la coopération et l'assistance internationales [résolution 63/72 de l'Assemblée générale]	10-14 janvier	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	—	
4. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale]	11-14 janvier	Genève	5 E	I (AEF)	T	—	Trois sessions par an
5. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, élection du Bureau [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale et décision 2007/221 du Conseil économique et social]	12 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
6. Conseil des droits de l'homme – Équipe spéciale de haut niveau sur le droit au développement, septième session [résolution 9/3 du Conseil des droits de l'homme]	13-21 janvier	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	—	
7. PAM – Conseil d'administration, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^b	14-18 janvier	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
8. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, dixième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	17-28 janvier	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	—	Trois sessions par an
9. Groupe de travail sur le remboursement du matériel appartenant aux contingents [résolution 59/298 de l'Assemblée générale] ^b	17-28 janvier	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	—	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
10. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, quarante-huitième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale]	17 janvier-4 février	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
11. Comité des droits de l'enfant, cinquante-sixième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	17 janvier-4 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
12. Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	20 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
13. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme, cinquante-huitième session (budget-programme) [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	24-28 janvier (3 jours maximum)	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	—	
14. Forum des Nations Unies sur les forêts, neuvième session [résolution 2006/49 du Conseil économique et social]	24 janvier-4 février	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session tous les deux ans
15. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale]	25 janvier-29 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	—	Trois sessions par an
16. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	31 janvier-3 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
17. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, sixième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	31 janvier-4 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
18. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations, septième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	31 janvier-4 février	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
19. Organe international de contrôle des stupéfiants, centième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	31 janvier-4 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	—	Deux ou trois sessions par an
20. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session ordinaire [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	31 janvier-9 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
21. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Janvier-mars (10 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
22. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	2 février	New York	10 G	I	T	—	
				(AEF)			
23. Réunion conjointe des Conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l'UNICEF [résolution 52/12 B de l'Assemblée générale]	4 et 7 février	New York	36 G/36 G/ 36 G	I	T	—	
				(AArCEFR)			
24. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale]	7-11 février	Genève	4 E	I	T	—	Trois sessions par an
				(AEF)			
25. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail d'avant session, cinquante-septième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	7-11 février	Genève	18 E	I	T	—	Trois sessions par an
				(AArCEFR)			
26. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le fonctionnement et l'amélioration de l'Instrument normalisé pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires, deuxième session [résolution 62/13 de l'Assemblée générale]	7-11 février	New York	15 E	I	T	—	
				(AArCEFR)			
27. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, cinquante-quatrième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	7-11 février	New York	60 G	I	T	—	Deux sessions par an
				(AArCEFR)			
28. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d'administration, vingt-quatrième session [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	7-11 février	Genève	5 E	I	T	—	Une session par an
				(AEFR)			
29. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, quarante-huitième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	7-18 février	Vienne	69 G	I	T	—	Une session par an
				(AArCEFR)			
30. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	8-11 février	New York	36 G	I	T	—	Deux sessions par an
				(AArCEFR)			
31. Commission du développement social, quarante-neuvième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	9-18 février	New York	46 G	I	T	—	Une session par an
				(AArCEFR)			
32. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, trente-quatrième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	14-18 février	Genève	5 E	I	T	—	Deux sessions par an
				(AEF)			

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
33. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, trente-quatrième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	14-18 février	Genève	5 E	I (AF)	T	—	Deux sessions par an
34. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, neuvième session [résolution 62/193 de l'Assemblée générale]	14-25 février	À déterminer	185 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session tous les deux ans
35. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-dix-huitième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	14 février-11 mars	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
36. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, treizième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	15-17 février	New York	5 E	I (AR)	T	—	Quatre sessions par an
37. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	15-18 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
38. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarantième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	16 février	Nairobi	^d	I (AArCEFR)	T	—	Quatre sessions par an
39. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, treizième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)]	21-25 février	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an
40. Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial pour l'environnement, vingt-sixième session [résolutions 2997 (XXVII), 42/185 et 53/242 de l'Assemblée générale]	21-25 février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session ordinaire et une session extraordinaire, à tour de rôle, chaque année
41. Commission de statistique, quarante-deuxième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	22-25 février	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
42. Commission de la condition de la femme, cinquante-cinquième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	22 février-4 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
43. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	22 février-18 mars	New York	144 G	I (AArCEFR)	T	—	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
44. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	22 février et 1 ^{er} mars	New York	10 G	I (AEF)	T	—	
45. Réunion préparatoire intergouvernementale de la dix-neuvième session de la Commission du développement durable [résolution 2003/61 du Conseil économique et social]	28 février-4 mars	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session tous les deux ans
46. Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes, deuxième session [résolutions 63/240 et 64/48 de l'Assemblée générale]	28 février-4 mars	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	—	
47. Conseil des droits de l'homme, seizième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	28 février-25 mars	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
48. Conseil consultatif pour les questions de désarmement, cinquante-cinquième session [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Février (3 jours)	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
49. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Février (1 jour)	New York	11-12 E	—	—	—	Quatre ou cinq réunions par an
50. Groupe de travail à composition non limitée sur un protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant [résolution 64/245 de l'Assemblée générale et résolution 11/1 du Conseil des droits de l'homme]	Février (1 semaine)	Genève	192 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
51. Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien [résolutions 64/17 et 64/18 de l'Assemblée générale]	Février (2 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	—	
52. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février/mars	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR	
53. Deuxième réunion du Comité préparatoire à composition non limitée de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable [résolution 64/236 de l'Assemblée générale]	7-8 mars	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	—	
54. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant-session sur les communications, cent unième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	7-11 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T	—	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
55. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-treizième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	14-18 mars	Genève	5 E	I (AArEF)	T	—	Trois sessions par an
56. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, dix-neuvième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	14-18 mars	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
57. Comité des droits de l'homme, cent unième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	14 mars-1 ^{er} avril	New York	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
58. Commission des stupéfiants, cinquante-quatrième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	15-24 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
59. PNUÉ – Comité des représentants permanents, cent quatorzième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	16 mars	Nairobi	^e	I (AArCEFR)	T	—	Quatre sessions par an
60. Comité des politiques du développement, treizième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	21-25 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
61. CEA – Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, quarante-quatrième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	21-25 mars	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	—	Une session par an
62. CFPI, soixante-douzième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	21 mars-1 ^{er} avril	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
63. Conseil des droits de l'homme – Forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social), quatrième session [résolution 6/13 du Conseil des droits de l'homme]	28-30 mars (à confirmer)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
64. Commission des limites du plateau continental, vingt-septième session [Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5]	28 mars-1 ^{er} avril	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
65. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, onzième session [résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l'homme]	28 mars-1 ^{er} avril	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
66. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, cinquantième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	28 mars-8 avril	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
67. Comité contre la torture, quarante-sixième session [résolution 39/46 de l'Assemblée générale]	28 mars-15 avril	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
68. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, réunion extraordinaire [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	31 mars	Nairobi	^d	I (AArCEFR)	T	—	
69. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mars (4 semaines)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	SR	
70. Réunion sur la question de Palestine organisée par l'ONU pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolutions 64/17 et 64/18 de l'Assemblée générale]	Mars (3 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	—	
71. CEA – Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, trentième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars/avril ^f	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	—	Une session par an
72. CEE, soixante-quatrième session [résolutions 36 (IV) et 2006/38 du Conseil économique et social]	Mars/avril ^f	Genève	56 G	I (EFR)	T	—	Une session tous les deux ans
73. Comité d'experts de l'administration publique, dixième session [résolutions 2001/45 et 2003/60 du Conseil économique et social]	4-8 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
74. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, quatorzième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale]	4-8 avril	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
75. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, douzième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	4-8 avril	Genève	5 E	I (AArER)	T	—	Trois sessions par an
76. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	4-22 avril ^f	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
77. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-treizième session ^b	5-7 avril	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
78. Commission de la population et du développement, quarante-quatrième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	11-15 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
79. Comité des droits des personnes handicapées, cinquième session [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées]	11-15 avril	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
80. ONU-Habitat – Conseil d'administration, vingt-troisième session [résolutions 1978/1 du Conseil économique et social et 56/206 de l'Assemblée générale]	11-15 avril	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session tous les deux ans
81. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, huitième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	11-15 avril	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
82. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés, vingtième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	11-15 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
83. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, vingtième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	11-21 avril	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
84. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, quatorzième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	12-14 avril	New York	5 E	I (AR)	T	—	Quatre sessions par an
85. Comité préparatoire intergouvernemental de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés [résolutions 63/227 et 64/213 de l'Assemblée générale]	18-25 avril ^f	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	
86. Comité de l'information, trente-troisième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	25 avril-6 mai	New York	112 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
87. Commission du droit international, première partie de la soixante-troisième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	26 avril-3 juin (À confirmer)	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
88. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	27 et 28 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
89. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement, douzième session [résolution 9/3 du Conseil des droits de l'homme]	Avril (1 semaine) ^f	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T		Une session par an
90. Comité préparatoire de la septième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la sixième Conférence d'examen] ^b	Avril (1 semaine) ^f	Genève	159 G	I (AArCEFR)	T	—	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
91. Réunions spéciales de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED [résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale et décision 2005/211 du Conseil économique et social]	Avril (1 jour) ^f	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
92. CESAP, soixante-septième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Avril/mai ^f	À déterminer	53 G	I (ACFR)	T	—	Une session par an
93. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Avril/mai ^f (1 séance)	New York	12 E	—	—	—	Deux sessions d'une séance chacune par an
94. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, première session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Avril/mai ^f	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	—	Deux sessions par an
95. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixantième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	2-6 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T	—	Trois sessions par an
96. CNUCED – Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, troisième session [section B de la partie IV de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	2-6 mai	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
97. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, vingt-sixième session [résolutions 715 A (XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social]	2-6 mai	Vienne	80 E	I (AArCEFR)	T	—	Une session tous les deux ans
98. Commission du développement durable, dix-neuvième session [décisions 1993/207 et 2005/228 du Conseil économique et social]	2-13 mai	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
99. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'examen périodique universel, onzième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	2-13 mai	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	—	Trois sessions par an
100. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, quarante-sixième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	2-20 mai	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
101. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le fonctionnement et l'amélioration de l'Instrument normalisé pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires, troisième session [résolution 62/13 de l'Assemblée générale]	9-13 mai	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	—	
102. CNUCED – Commission du commerce et du développement, troisième session [section B de la partie IV de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	9-13 mai	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
103. Organe international de contrôle des stupéfiants, cent unième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	2-13 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	—	Deux ou trois sessions par an
104. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, quarantième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	16-20 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
105. Comité chargé des organisations non gouvernementales, reprise de la session [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	16-24 mai	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
106. Instance permanente sur les questions autochtones, dixième session [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	16-27 mai	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
107. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale]	17 mai-22 juillet	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	—	Trois sessions par an
108. Commission de la science et de la technique au service du développement, quatorzième session [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social]	23-27 mai (À confirmer)	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
109. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail d'avant session, quarante-septième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	23-27 mai	Genève	5 E	I (AEFR)	T	—	Deux session par an
110. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, vingt-troisième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	23-27 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
111. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe chargé de l'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, deuxième réunion [résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption]	23 mai-3 juin	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
112. Comité des droits de l'enfant, cinquante-septième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	30 mai-17 juin	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
113. Conseil des droits de l'homme, dix-septième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	30 mai-17 juin	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
114. Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, dix-septième session [résolutions 33/134 et 58/220 de l'Assemblée générale]	31 mai-3 juin	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session tous les deux ans
115. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
116. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mai (4 semaines)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	SR	
117. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	11-12 E	—	—	—	Quatre ou cinq réunions par an
118. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme [résolutions 54/91 et 63/110 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	28 G	I AEF)	T	—	Une session par an
119. Réunion internationale de soutien organisée par l'ONU pour la paix israélo-palestinienne [résolutions 64/17 et 64/18 de l'Assemblée générale]	Mai (2 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	—	
120. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Mai-juin (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
121. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, cinquante-quatrième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	1 ^{er} -10 juin	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
122. PAM – Conseil d'administration, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^b	6-10 juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
123. PNUD et FNUAP – Conseil d’administration, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l’Assemblée générale]	6-17 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T —	Une session par an
124. Comité des contributions, soixante et onzième session [résolution 14 (I) A de l’Assemblée générale]	6-24 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T —	Une session par an
125. Comité du programme et de la coordination, cinquante et unième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l’Assemblée générale]	6 juin-1 ^{er} juillet	New York	34 G	I (AArCEFR)	T —	Une session par an
126. Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer, douzième réunion [résolutions 60/30 et 63/111 de l’Assemblée générale]	13-17 juin	New York	192 G	I (AArCEFR)	T —	
127. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l’Europe, neuvième session [résolution 1993/36 du Conseil économique et social]	14-17 juin	Vienne	46 G	I (AEFR)	T —	Une session tous les deux ans
128. PNUE – Comité des représentants permanents, cent quinzième réunion [décision 19/32 du Conseil d’administration]	15 juin	Nairobi	e	I (AArCEFR)	T —	Quatre sessions par an
129. UNICEF – Conseil d’administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l’Assemblée générale]	20-23 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T —	Une session par an
130. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, quatorzième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l’homme (A/61/53)]	20-24 juin	Genève	10 E	I (AEFR)	T SR	Trois sessions par an
131. Comité des droits de l’enfant – Groupe de travail d’avant session, cinquante-huitième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l’Assemblée générale]	20-24 juin	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T —	Trois sessions par an
132. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-quatorzième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l’homme]	20-24 juin	Genève	5 E	I (AArEF)	T —	Trois sessions par an
133. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail des situations, huitième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l’homme]	20-24 juin	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T —	Deux sessions par an
134. Sous-Comité d’experts du transport de marchandises dangereuses, trente-neuvième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	20-24 juin	Genève	23 G	I (ACEFR)	T —	Une ou deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
135. Vingt et unième réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale]	20 juin-1 ^{er} juillet	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	—	Une ou deux sessions par an
136. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, vingt-septième session [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	21-24 juin	Genève	34	I (AArCEFR)	T	—	
137. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante et unième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	22 juin	Nairobi	^d	I (AArCEFR)	T	—	Quatre sessions par an
138. Sous-Comité d'experts du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, vingt et unième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	27-29 juin	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	—	Une ou deux sessions par an
139. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, vingt-troisième session [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale]	27 juin-1 ^{er} juillet	Genève	8 E	I (AEF)	T	—	Une session par an
140. CNUDCI, quarante-quatrième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	27 juin-15 juillet	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
141. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention [décision 62/86 de l'Assemblée générale]	Juin (2 semaines)	Bonn	189 G	I (AArCEFR)	T	—	
142. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuares [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Juin	Genève	5 E	—	T	—	Une session par an
143. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (20 séances maximum)	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR	
144. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, cent deuxième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	4-8 juillet	Genève	9 E	I (AEFR)	T	—	Trois sessions par an
145. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	4-29 juillet	Genève	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
146. Commission du droit international, deuxième partie de la soixante-troisième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	4 juillet-12 août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
147. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence, onzième session [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	5-8 juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	— Selon les besoins
148. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale]	6-8 juillet	New York	5 E	I (AEF)	T	— Trois sessions par an
149. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, quinzième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	6-8 juillet	New York	5 E	I (AR)	T	— Quatre sessions par an
150. Comité des commissaires aux comptes, soixante-cinquième session ordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	7-8 juillet	New York	3 E	I (ACF)	T	— Une session par an
151. Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, quatrième session [résolution 6/36 du Conseil des droits de l'homme]	11-15 juillet	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	— Une session par an
152. CFPI, soixante-treizième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	11-22 juillet	À déterminer	15 E	I (AArCEFR)	T	— Deux sessions par an
153. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, quarante-neuvième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale]	11-29 juillet	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR Trois sessions par an
154. Comité des droits de l'homme, cent deuxième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	11-29 juillet	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR Trois sessions par an
155. Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes, troisième session [résolutions 63/240 et 64/48 de l'Assemblée générale]	11-29 juillet	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	—
156. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, cinquante-huitième session [résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale]	18-22 juillet	New York	33 E	I (AF)	T	— Une session par an
157. Conseil consultatif pour les questions de désarmement, cinquante-sixième session [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juillet (3-4 jours)	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	— Deux sessions par an
158. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 jour)	New York	11-12 E	—	—	— Quatre ou cinq réunions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
159. Conférence internationale de la société civile à l'appui de la paix israélo-palestinienne [résolutions 64/17 et 64/18 de l'Assemblée générale]	Juillet (3 jours)	À déterminer	192 G	I (AArCEFR)	T	—	
160. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 séance)	New York	15 E	I (AF)	T	—	Une session par an
161. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juillet/août (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	—	—	Une session par an
162. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juillet-septembre (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
163. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale]	1 ^{er} -5 août	New York	4 E	I (AEF)	T	—	Trois sessions par an
164. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, septième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	2-5 août	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
165. Commission des limites du plateau continental, vingt-huitième session [Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5]	15-19 août	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
166. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-dix-neuvième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	15 août- 8 septembre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
167. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante-huitième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	16-20 août	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T	—	Une session par an
168. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les mesures préventives, deuxième réunion [résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/2 de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption]	22-24 août	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
169. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit de peuples à disposer d'eux-mêmes, treizième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	22-26 août	New York	5 E	I (AArER)	T	—	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
170. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le recouvrement des avoirs, deuxième réunion [résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/3 de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption]	25-26 août	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T —	Une session par an
171. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixante et unième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	29 août- 2 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T —	Trois sessions par an
172. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, neuvième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	29 août- 2 septembre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T —	Deux sessions par an
173. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme (coopération technique), cinquante-neuvième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	5-7 septembre	Genève	^c	I (AArCEFR)	T —	
174. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	6-9 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T —	Deux sessions par an
175. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale]	6 septembre- 16 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T —	Trois sessions par an
176. Conférence des États parties à la Convention sur les droits des personnes handicapées, troisième session (résolution 61/106 de l'Assemblée générale et art. 40 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées)	7-9 septembre	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T SR	Une session tous les deux ans
177. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	12-15 septembre ^g	New York	36 G	I (AArCEFR)	T —	Deux sessions par an
178. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, cinquante-cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	12-16 septembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T —	Deux sessions par an
179. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration, seizième session [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	12-16 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T —	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
180. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, quinzième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale]	12-23 septembre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
181. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, cinquante-huitième session [résolutions 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et 114 (V) de la CNUCED]	12-23 septembre	Genève	153 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
182. Conseil des droits de l'homme, dix-huitième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	12-30 septembre	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
183. Assemblée générale, soixante-sixième session [Charte]	13 septembre-décembre	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR ^h	
184. PNUE – Comité des représentants permanents, cent seizième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	14 septembre	Nairobi	^e	I (AArCEFR)	T	—	Quatre sessions par an
185. Comité des droits des personnes handicapées, sixième session [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et art. 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées]	19-23 septembre	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
186. Comité des droits de l'enfant, cinquante-huitième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	19 septembre-7 octobre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
187. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante-deuxième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	21 septembre	Nairobi	^d	I (AArCEFR)	T	—	Quatre sessions par an
188. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale]	28-30 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	—	Trois sessions par an
189. Comité des conférences, session de fond [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Septembre (5 jours)	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	—	
190. Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles [résolution 64/265 de l'Assemblée générale]	Septembre	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	
191. Réunion plénière d'un jour pour commémorer le dixième anniversaire de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée [résolution 64/148 de l'Assemblée générale]	Septembre	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
192. UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T	—	Une session par an
193. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, cent troisième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	3-7 octobre	Genève	9 E	I (AEFR)	T	—	Trois sessions par an
194. HCR – Comité exécutif, soixante-deuxième session [résolution 1166 (XII) et 62/123 de l'Assemblée générale]	3-7 octobre	Genève	78 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
195. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, douzième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	3-14 octobre	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	—	Trois sessions par an
196. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, cinquantième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale]	3-21 octobre	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
197. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail d'avant session, cinquante-neuvième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	10-14 octobre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	—	Trois sessions par an
198. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante-cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	10-14 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
199. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – dixième session de la Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires [résolution 62/193 de l'Assemblée générale]	10-21 octobre	République de Corée	185 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session tous les deux ans
200. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés, vingt et unième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	17-21 octobre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
201. Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complémentaires visant à combattre le racisme [décision 3/103 et résolution 6/21 du Conseil des droits de l'homme]	17-28 octobre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	—	
202. Comité des droits de l'homme, cent troisième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	17 octobre- 4 novembre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
203. Treizième réunion des États parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	18 octobre	Genève	139 G	I (AEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
204. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale]	24-28 octobre	Genève	4 E	I (AEF)	T	—	Trois sessions par an
205. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, trente-cinquième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	24-28 octobre	Genève	5 E	I (AEF)	T	—	Deux sessions par an
206. Organe international de contrôle des stupéfiants, cent deuxième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	24 octobre- 11 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	—	Deux ou trois sessions par an
207. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, quarante et unième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	31 octobre- 4 novembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
208. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, neuvième session [résolution 1/5 du Conseil des droits de l'homme]	31 octobre- 11 novembre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
209. Comité contre la torture, quarante-septième session [résolution 39/46 de l'Assemblée générale]	31 octobre- 18 novembre (À confirmer)	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
210. Assemblée générale – cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement [résolution 57/250 de l'Assemblée générale]	Octobre (2 ou 3 jours)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session tous les deux ans
211. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, deuxième session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Octobre	New York	26 ST	I (AF)	T	—	Deux sessions par an
212. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, septième session [résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social]	Octobre/novembre (1 semaine)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
213. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (1 semaine)	New York	12 E	—	—	—	Deux sessions d'une séance chacune par an
214. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-quinzième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	3-11 novembre	Genève	5 E	I (AArEF)	T	—	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
215. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^b	7-11 novembre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
216. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, trente-cinquième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	8-11 novembre	Genève	5 E	I (AF)	T	—	Deux sessions par an
217. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, quinzième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)]	14-18 novembre	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an
218. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, vingt-quatrième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	14-18 novembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
219. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, quarante-septième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	14 novembre- 2 décembre	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
220. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixante-deuxième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	15-25 novembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	—	Trois sessions par an
221. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme, soixantième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	21-25 novembre	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	—	
222. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, quatorzième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	28 novembre- 2 décembre	Genève	5 E	I (AArER)	T	—	Trois sessions par an
223. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, quarantième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	28 novembre- 7 décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T	—	Une ou deux sessions par an
224. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires [résolution 62/86 de l'Assemblée générale]	28 novembre- 9 décembre	Afrique du Sud	189 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
225. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
226. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, quarante-quatrième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
227. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [Convention] ^b	Novembre	Genève	109 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
228. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [Protocole modifié, art. 10] ^b	Novembre (2 jours)	Genève	29 G	I (AArCEFR)	T	SR	
229. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	11-12 E	—	—	—	Quatre ou cinq réunions par an
230. Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [Convention] ^b	Novembre (7 jours)	Genève	89 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
231. Treizième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [Protocole modifié, art. 13, par. 1] ^b	Novembre (1 jour)	Genève	69 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
232. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
233. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre (1 ou 2 jours) ^e	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
234. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	Novembre/décembre	À déterminer	9 E	I (ACF)	T —	Une session par an
235. Septième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la sixième Conférence d'examen] ^b	Novembre-décembre (3 semaines)	Genève	159 G	I (AArCEFR)	T —	
236. Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, onzième session [Convention, art. 11, par. 2] ^b	Novembre-décembre (1 semaine)	À déterminer	155 G	I (AArCEFR)	T —	
237. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Novembre/décembre	À déterminer	3 E	I (ACF)	T —	Une session par an
238. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail d'avant-session, quarante-huitième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	5-9 décembre	Genève	5 E	I (AEFR)	T —	Deux sessions par an
239. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	6 décembre	Genève	195 G	I (AArCEFR)	T —	Une réunion par an
240. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante-troisième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	7 décembre	Nairobi	^d	I (AArCEFR)	T —	Quatre sessions par an
241. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, vingt-deuxième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	7-9 décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T —	Une ou deux sessions par an
242. Cinquième réunion des États parties à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille [résolution 57/218 de l'Assemblée générale]	8 décembre	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T SR	Une session tous les deux ans
243. Commission des stupéfiants, reprise de la cinquante-quatrième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	12 décembre	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T —	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
244. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, vingtième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	12-16 décembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T —	Deux sessions par an
245. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, reprise de la vingtième session [résolution 2009/251 du Conseil économique et social]	13 décembre	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T —	Une session par an
246. PNUE – Comité des représentants permanents, cent dix-septième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	14 décembre	Nairobi	^e	I (AArCEFR)	T —	Quatre sessions par an
247. Conseil des droits de l'homme – Forum sur les questions relatives aux minorités, quatrième session [résolution 6/15 du Conseil des droits de l'homme]	15-16 décembre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T —	Une session par an
248. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 séance)	New York	195 G	I (AArCEFR)	T —	Une réunion par an
249. UNU – Conseil, cinquante-sixième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T —	Une session par an
250. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T —	Selon les besoins
251. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T —	Selon les besoins
252. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
253. CEE – comités et groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T —	Selon les besoins
254. Conseil économique et social, consultations officielles/officieuses [Charte et résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR ⁱ	Selon les besoins
255. Conseil des droits de l'homme, réunions d'organisation et intersessions et sessions extraordinaires [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T SR ⁱ	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
256. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T	—	Selon les besoins
257. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	—	Selon les besoins
258. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
259. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
260. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
261. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
262. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
263. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
264. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
265. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
266. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
267. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
268. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
269. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
270. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
271. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
272. Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 ^{re} séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
273. Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 ^e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
274. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 ^e séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
275. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^b	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
276. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	144 G	I (AArCEFR)	T	—	Selon les besoins
277. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Selon les besoins
278. CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 séances maximum)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	—	Selon les besoins
279. CNUCED – réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	—	Selon les besoins
280. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 séances maximum)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	—	Selon les besoins
281. CNUCED – séminaires et groupes d'étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (20 séances maximum)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	—	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
282. PNUD et FNUAP – Conseil d’administration, réunions d’information et consultations officieuses [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T —	Selon les besoins
283. UNICEF – Conseil d’administration, réunions d’information et consultations officieuses [résolutions 57 (I) et 48/162 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T —	Selon les besoins
284. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T —	Selon les besoins
285. Comité spécial sur l’océan Indien [résolutions 299 (XXVIII) et 62/14 de l’Assemblée générale]	À déterminer	New York	43 G	I (AArCEFR)	T SR	Une session tous les deux ans
286. Groupe de travail spécial à composition non limitée de l’Assemblée générale sur le suivi des textes issus de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement [résolution 63/305 de l’Assemblée générale] ^f	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	
287. Groupe de travail spécial sur la revitalisation de l’Assemblée générale [résolution 63/309 de l’Assemblée générale] ^f	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	
288. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l’Afrique, vingt et unième session [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer	Addis-Abeba ou une capitale dans la région	53 G	I (AArF)	T —	Une session par an
289. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l’Asie et du Pacifique, trente-cinquième session [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Bangkok ou une capitale dans la région	51 G	I (ACFR)	T —	Une session par an
290. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l’Amérique latine et des Caraïbes, vingt et unième session [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Santiago ou une capitale dans la région	41 G	I (AEF)	T —	Une session par an
291. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, quarante-sixième session [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T —	Une session par an
292. Comité des conférences, session d’organisation [résolution 43/222 B de l’Assemblée générale]	À déterminer	New York	21 G	I (AArCEFR)	T —	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
293. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
294. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, quatrième session [résolution 58/4 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Maroc	144 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session tous les deux ans
295. Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés [résolutions 63/227 et 64/213 de l'Assemblée générale]	À déterminer Premier semestre 2011 (5 jours)	Turquie	À déterminer	I (AArCEFR)	T	—	
296. Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, session d'organisation [résolutions 33/134 et 58/220 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session tous les deux ans
297. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [résolution 49/143 de l'Assemblée générale] ^f	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	—	
298. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, douzième session [résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	—	Deux sessions par an
299. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, seizième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	5 E	I (AR)	T	—	Quatre sessions par an
300. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale] ^f	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	—	
301. Commission de consolidation de la paix [résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité]	À déterminer	New York	31 G	I (AArCEFR)	T	SR	
302. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-quatorzième session ^b	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
303. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-quinzième session ^b	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
304. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-seizième session ^b	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
305. CNUCED – réunion d’experts de la Commission de l’investissement, des entreprises et du développement [sect. B de la quatrième partie de l’Accord d’Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	À déterminer (3 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	—
306. CNUCED – réunion d’experts de la Commission du commerce et du développement [sect. B de la quatrième partie de l’Accord d’Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	À déterminer (3 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	—
307. UNITAR – Conseil d’administration, cinquantième session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l’Assemblée générale]	À déterminer (2-3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	— Une session par an
308. Tribunal d’appel des Nations Unies [résolutions 61/261, 62/228 et 63/253 de l’Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	T	— À déterminer
309. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies [résolutions 61/261, 62/228 et 63/253 de l’Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	T	— À déterminer
310. Examen approfondi des progrès obtenus dans le domaine du VIH/sida [résolution 60/262 de l’Assemblée générale]	À déterminer	New York	195 G	I AArCEFR	T	—
311. Groupe d’experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, quatorzième session [décision des États parties, décembre 2001] ^b	À concurrence de 20-25 jours de réunion dans l’année	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	—

^a Les langues dans lesquelles des services d’interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l’organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

^c Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

^d Conformément aux dispositions de la résolution 19/1 du Conseil d’administration d’ONU-Habitat, le Comité des représentants permanents est ouvert aux représentants de tous les États Membres de l’Organisation des Nations Unies et des membres de ses institutions spécialisées, qui sont accrédités auprès d’ONU-Habitat.

(Voir notes page suivante)

(Suite des notes du tableau)

^e Conformément au paragraphe h) de la décision 19/32 du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, le Comité des représentants permanents se compose des représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres de ses institutions spécialisées, et de la Communauté européenne, accrédités auprès du PNUE, qu'ils soient établis à Nairobi ou ailleurs.

^f Conformément au paragraphe 4 de la résolution 56/242 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 22 avril 2011.

^g Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

^h Des procès-verbaux sont établis pour les séances plénières de l'Assemblée générale et les séances de la Première Commission.

ⁱ Pour les séances plénières seulement.

^j Les services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

B. Organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
1. Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale [résolution 59/46 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
2. Comité spécial sur la responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies [résolution 62/63 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
3. Comité spécial sur l'administration de la justice à l'ONU [résolution 61/29 et décision 63/531 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
4. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité [résolution 48/26 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
5. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [résolutions 2443 (XXIII) et 62/106 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T	PV ^b
6. Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [résolution 3349 (XXIX) de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
7. Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 2656 (XXV) de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	9 G	I (AArCEFR)	T	–

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b En cas d'audition.

C. Projet de calendrier révisé des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies (2011)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. FIDA – Conseil des Gouverneurs, trente-quatrième session	7-11 janvier	Rome
2. OACI – Comité, cent quatre-vingt-douzième session	17 janvier-4 février	Montréal
3. FAO – Conseil, cent quarante et unième session	21-25 janvier	Rome
4. OMS – Conseil d'administration, cent vingt-huitième session	Janvier	Genève
5. AIEA – Conseil des Gouverneurs, Comité du programme et du budget	14 février	Vienne
6. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts, trente-deuxième session	14 février-4 mars	Vienne
7. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-douzième session	21 février-18 mars	Montréal
8. UPU – Conseil d'administration	Février	Berne
9. BIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil, trois cent dixième session	3-25 mars	Genève
10. AIEA – Conseil des Gouverneurs	7-11 mars	Vienne
11. FAO – Conseil, cent quarante-deuxième session	11-15 avril	Rome
12. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, dix-septième session	25 avril-6 mai	Kingston
13. UPU – Conseil d'exploitation postale	26 avril-13 mai	Berne
14. UNESCO – Conseil exécutif	Avril	Paris
15. AIEA – Conseil des Gouverneurs, Comité du programme et du budget	2-6 mai	Vienne
16. FIDA – Conseil d'administration, cent deuxième session	2-6 mai	Rome
17. OACI – Comité, cent quatre-vingt-treizième session	2-20 mai	Montréal
18. ONUDI – Comité des programmes et des budgets, vingt-septième session	9-13 mai	Vienne
19. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts, trente-septième session, première partie	16-20 mai	Vienne
20. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d'experts, trente-neuvième session	23-25 mai	Vienne
21. OMS – Conseil d'administration, cent vingt-neuvième session	Mai	Genève
22. OMS – Assemblée mondiale de la santé, soixante-quatrième session	Mai	Genève
23. OMM – Conseil exécutif, soixante-troisième session	Mai/juin	Genève
24. OIT – Conférence générale, centième session	1 ^{er} -17 juin	Genève

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
25. AIEA – Conseil des Gouverneurs	6-10 juin	Vienne
26. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-treizième session	6-30 juin	Montréal
27. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, trente-sixième session	14-15 juin	Vienne
28. BIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil, trois cent onzième session	17 juin	Genève
29. ONUDI – Conseil du développement industriel, trente-neuvième session	20-24 juin	Vienne
30. FAO – Conférence, trente-septième session	25 juin-2 juillet	Rome
31. OMI – Conseil	Juin	Londres
32. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-dixième session	Juin	À déterminer
33. FAO – Conseil, cent quarante-troisième session	4-5 juillet	Rome
34. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts, trente-septième session, deuxième partie	22 août-9 septembre	Vienne
35. AIEA – Conseil des Gouverneurs	12-16 septembre	Vienne
36. FIDA – Conseil d'administration, cent troisième session	12-16 septembre	Rome
37. UIT – Conseil	15-25 septembre	Genève
38. AIEA – Conférence générale, cinquante-cinquième session	19-23 septembre	Vienne
39. OACI – Comité, cent quatre-vingt-quatorzième session	19 septembre-7 octobre	Montréal
40. AIEA – Conseil des Gouverneurs	26 septembre	Vienne
41. OMPI – Assemblée des États membres	Septembre/octobre	Genève
42. UNESCO – Conférence générale	Septembre/octobre	Paris
43. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts, quarantième session	3-5 octobre	Vienne
44. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des Conseils des Gouverneurs	6 octobre	Washington
45. UPU – Conseil d'administration	24 octobre-11 novembre	Berne
46. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-quatorzième session	24 octobre-18 novembre	Montréal
47. UNESCO – Conseil exécutif	Octobre	Paris
48. BIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil, trois cent douzième session	3-18 novembre	Genève
49. AIEA – Conseil des Gouverneurs, Comité de la coopération et de l'assistance techniques	14-15 novembre	Vienne
50. AIEA – Conseil des Gouverneurs	16-18 novembre	Vienne
51. FAO – Conseil, cent quarante-quatrième session	21-25 novembre	Rome
52. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, trente-septième session	24-28 novembre	Vienne

<i>Organe</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
53. ONUDI – Conférence générale, quatorzième session	28 novembre-2 décembre	Vienne
54. OMI – Assemblée	Novembre	Londres
55. OMI – Conseil	Novembre	Londres
56. Conférence des États parties à la Convention sur l’interdiction des armes chimiques, quatorzième session	Novembre	La Haye
57. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-onzième session	Novembre	À déterminer
58. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-douzième session	Novembre	À déterminer
59. OMT – Assemblée générale, dix-huitième session	Novembre	À déterminer
60. FIDA – Conseil d’administration, cent quatrième session	12-16 décembre	Rome
61. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	À déterminer	La Haye
62. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	À déterminer	La Haye
63. Conférence visant à faciliter l’entrée en vigueur du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires	À déterminer	New York
64. Organisation pour l’interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	À déterminer	La Haye